

**JANVIER 1984
À DÉCEMBRE 1990**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE II





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

MÉMORANDUM

Voici le LIVRE II des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1984 à décembre 1990 (page 730 à 829). La reproduction du livre est en trois (3) parties.

Avril 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

6 ième jour d'octobre 1986. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2791	Hydro-Québec	éclairage public	\$	744.88
2792	Hydro-Québec	éclairage et chauffage salle		73.33
2793	Hydro-Québec	éclairage de bâtisse		29.59
2794	Restaurant le Baleinier	repas		115.88
2795	M. Albert Savard	30 jours de chlore		210.00
2796	Pièces d'autos Deschênes Enr.	tuyau et collet d'aqueduc		152.63
2797	Formules Municipales Ltée	papeterie		33.88
2798	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures		348.56
2799	Mme Carmen Dufour	salaire du 31 août au 4 octobre		839.85
2800	M. Albert Savard	maintenance de septembre		325.35
2801	Hydro-Québec	éclairage public		706.45
2802	Bell Canada	téléphone		53.01
2803	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie		9.96
2804	M. Albert Dallaire	11 heures de maintenance		55.00
2805	M. Julien Savard	8 heures de maintenance		40.00
2806	Revenu Canada Impôt	déductions		491.29
2807	Ministère du Revenu Provincial	déductions		579.93
2808	Annulé	annulé	annulé	annulé



Province du Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de novembre 1986. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents; Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2809	Fabrique Saint-Firmin	don pour le souper	\$	50.00
2810	Centraide Québec	don		10.00
2821	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage		24.11
2822	Bell Canada	téléphone		65.29
2823	Equipement G.M.M.Inc.	papeterie		57.23
2824	Plein Jour sur Charlevoix Inc.	avis public		54.40
2825	Ministre des Finances	analyses de l'eau		30.00
2826	Imprimerie de Charlevoix	papeterie		34.35
	chèques 2827 à 2832 annulés			
2833	M. Raymond Savard	rénumération conseiller		683.34
2834	M. Henri-Paul Chamberland	rénumération maire		1215.33
2835	M. Albert Boulianne	rénumération conseiller		683.34
2836	M. Charles-Henri Dufour	" "		683.34
2837	Mme Thérèse Gaudreault	" "		683.34
2838	M. Léo Dallaire	" "		683.34
2839	M. Jean-Paul Boulianne	" "		683.34
2840	Transport P.E. Lavoie & Fils	voyage asphalte		240.00
2841	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures		259.95
2842	M. Albert Savard	54 hres + 2 valves		364.57
2843	M. Esdras Therrien	travaux côte Notre-Dame de l'Espace		90.00



chèque no 2844	Equipement G.M.M.Inc.	papeterie	\$ 57.23
2845	Petite Caisse		69.97
2846	annulé		
2847	M.Albert Dallaire	14 heures de maintenance	70.00
2848	annulé		
2849	M. Julien Savard	14 heures de maintenance	70.00
2850	M. Albert Savard	40 heures de travaux voirie	258.57
2851	Mme Carmen Dufour	salaire du 5 Oct. au 1er nov.	671.88
2852	M. Albert Dallaire	40 hres de travaux voirie	168.27
2853	M. Julien Savard	40 " " " "	168.27
2854	M. Albert Savard	30 jours de chlore	210.00
2855	M. Henri-Paul Chamberland	voyages juin La Malbaie Baie St-Paul	114.90
2856	Mme Carmen Dufour	dépenses de voyages juin	25.50
2857	Ministère du Revenu Prov.	déductions	599.44
2858	Centre des Données fiscales	" "	514.42
2859	Garage St-Siméon Inc.	5 hres de loodeur	211.50
2860	Hydro-Québec	éclairage public	730.00

Rés. no 68-86

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 6 octobre 1986, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 69-86

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 70-86

Il est proposé,

que le terrain du barrage d'aqueduc qui fait partie du lot 18 soit mesuré et localisé par l'arpenteur M. Michel Tétreault de Clermont.

Nous savons que le coût de l'arpentage peut représenter un montant d'au plus 1500.\$ Nous acceptons ce prix mais nous voudrions que ce travail soit fait dans un bref délai.

Accepté à l'unanimité.



- Rés. no 62-86 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 8 septembre 1986, soient acceptées tel que lecture faite.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 63-86 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.
Accepté à l'unanimité
- Rés. no 64-86 Il est proposé,
qu'un montant de \$ 100.00 soit chargé à la Compagnie G.L.R. pour l'utilisation, une seconde fois du dépotoir municipal.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 65-86 Il est proposé,
qu'un don de \$50.00 soit donné à la Fabrique, pour l'organisation de leur souper paroissial.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 66-86 Il est proposé,
qu'un montant de \$ 10.00 soit donné à Centraide Québec.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 67-86 CONSIDÉRANT QUE, présentement nous avons l'avantage de bénéficier d'un service d'immatriculation automobiles à la Caisse Populaire de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT QUE, déjà nous devons parcourir une distance d'au moins 65 kilomètres pour profiter de ce service;

CONSIDÉRANT QUE, nous sommes situés à l'extrémité du Comté de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE, c'est un service essentiel, c'est-à-dire indispensable;

IL EST PROPOSÉ,
de demander au Gouvernement du Québec, division: Service d'Immatriculation Automobiles, que le bureau existant présentement à la



Caisse Populaire de Saint-Siméon, soit maintenu à cet endroit. Nous payons comme tous les autres citoyens et nous croyons avoir le droit que notre situation soit considérée et non pas être diminuée.

c.c. à Monsieur Daniel Bradet Député
Régie de l'assurance-automobile du Québec
Caisse Populaire de Saint-Siméon.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.20 minutes.

Hon. Paul Chamberland Maire
Carmen Dubois sec-trés



Ecrire à Navimex pour faire enlever le tuyau qui est dans le ruisseau.
Tenir la Compagnie responsable.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Henri Paul Chambulacé
Commissaire Supérieur



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

I er décembre 1986. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no	2811	M. Henri-Paul Chamberland voyage à Chicoutimi	\$	99.60
	2812	Mme Carmen Dufour dépenses de voyage		77.37
	2813	M. Aimé Poitras permis de construction & réparation		90.00
	2976	Hydro-Québec bâtisse du chlore		51.69
	2977	Hydro-Québec salle Municipale		130.54
	2978	MacDonald & Fils Inc. morceaux de pompe pour chlore		167.38
	2979	Pagé Construction Inc. asphalte		756.23
<i>Annulé C.D.</i>	2980	Les Pétroles Irving Inc. ass fournaise		84.90
	2814	M. Albert Savard 30 jours de chlore		210.00
	2815	Les Pétroles Irving Inc. huile à chauffage		117.06
	2816	Bell Canada téléphone		118.80
	2817	Mme Carmen Dufour salaire du 2 nov. au 29 nov.		671.88
	2818	Revenu Canada Impôt déductions		448.80
	2819	Ministère du Revenu Prov. déductions		525.42
	2820	Petite Caisse		68.79
	2861	Dépanneur Ouellet gas pour camion		40.00
	2862	Equipement G.M.M.Inc. contrat d'entretien photo-copieur		360.00
	2863	annulé		
	2864	M. Albert Savard 47 hres de maintenance 21 kilomètres		313.87
	2865	Comité de Loisirs de Baie Ste-Catherine don		10.00
	2866	Mme Marianna Asselin ménage de salle		150.00



Rés. no 71-86

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 3 novembre 1986, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 72-86

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Démission

Monsieur Jean-Paul Boulianne, donne avis par lettre, de démission à son poste de conseiller.

Rés. no 73-86

ATTENDU QUE,

le formulaire d'inscription pour le programme national de soutien aux activités de loisir municipal, ne nous ait pas parvenu;

ATTENDU QUE;

pour notre Comité de Loisirs, cette subvention est d'importance capitale;

IL EST PROPOSÉ,

de demander au Ministère du Loisir, Chasse et Pêche, d'accueillir favorablement notre demande et que nous puissions être éligibles au programme.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 74-86

Il est proposé,

- 1.- Que la soussignée est dûment mandatée pour compléter et signer cette demande de subvention
- 2.- Qu'un groupe ou un organisme est chargé d'effectuer une consultation des citoyens et citoyennes en matière de loisir sur le territoire de la municipalité
- 3.- Que les sommes allouées dans le cadre de ce programme servent exclusivement à des fins de loisir et s'ajoutent au budget régulier en loisir de la municipalité.
- 4.- Que les réponses fournies aux sections A et B de ce formulaire ont reçu l'approbation du Conseil municipal.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 75-86

Il est proposé,

que le Conseil approuve le rapport relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à 4 529.96 \$ *C.H. sec-trés*

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 76-86

Il est proposé,

que la Municipalité remettre la charge du programme P A R C Q à la M.R.C. DE CHARLEVOIX-EST.

Accepté à l'unanimité.

Payer la facture de la Compagnie d'assurances Allstate

Don 50.00\$ fleurs pour l'église

10.00\$ L'Oeuvre des Loisirs

Rés. no 77-86

Il est proposé,

que le montant supplémentaire chargé pour fournir l'eau aux motels de Monsieur Carol Arbour soit défini comme suit: 100\$ de base plus 20.\$ par unité d'hébergement, soit un total pour cette année de 260.\$

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 8.45 hresp.m.

Henri Paul Chombrat, maire
Caroline Dupuis sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

29 ième jour de décembre 1986. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres le 23 décembre. Le but de cette assemblée est:

- 1.- Etude des prévisions budgétaires pour 1987
- 2.- Acceptation des prévisions
- 3.- Déterminer le taux des taxes pour 1987

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 1987

REVENUS

taxes foncières générales	30 075	
taxes spéciales	3 840	
aqueduc et égout	23 220	
taxes vidanges	3 840	
		<hr/>
		60 975

Gouvernement du Québec	3 856	
		<hr/>
		64 831

TRANSFERTS INCONDITIONNELS

Péréquation	16 286	
télé-com & gas	8 831	
Sports-Loisir	1 000	
		<hr/>
		26 117



Surplus accumulé 15 000

GRAND TOTAL DES RECETTES

105 948.\$

DÉPENSES

ADMINISTRATION:

Législation 8 500
Application de la loi 1 000
Gestion financière 20 100
Greffé 1 200
Evaluation 6 112
Autres 500

37 412

Protection incendie 1 000

1 000

TRANSPORT

Administration 3 000
Voirie 5 000
Enlèvement de la neige 6 250
Éclairage de rues 7 100

21 350

HYGIÈNE DU MILIEU

Administration 4 000
Purification des eaux 3 000
Réseau de distribution 5 000
Réseau d'égout 3 500
Enlèvement des ordures 3 200

18 700

URBANISME

5 000

5 000



LOISIR & CULTURE

Bibliothèque	600	
Loisir	1 000	
		<hr/>
		1 600

AUTRES DÉPENSES

à la charge de la Muni- cipalité	18 250	
autres	2 500	
		<hr/>
		20 750

GRAND TOTAL DES DÉPENSES: 105 812.\$

Rés. no 78-86

Suite à l'étude des prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 1987,
Il est proposé,
que les prévisions budgétaires pour l'année 1987, soient acceptées
tel que présentées.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 79-86

Considérant que notre règlement nous permet d'imposer les taxes par simple résolution,

Il est proposé,

Que le taux de la taxe foncière pour l'année 1987 soit de 1.01\$ du \$100. d'évaluation.

- la taxe d'aqueduc sera de 180.\$
- la taxe spéciale de 30.\$
- la taxe de vidange de 30.\$ par propriétaire

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.30 hres p.m.

Henri Paul Chambelad Maire
Caroline Dupuis sec. trés.



Je, soussignée, secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tel qu'adopté dans le budget par le conseil municipal à son assemblée du 29 décembre 1986.

Electricité, téléphone, entretien de bâtisses, salaires des employés municipaux, rémunération du maire et des conseillers, bénéfices marginaux.
Dépenses relatives au camion incendie et celui des vidanges
Dépenses relatives à l'entretien de l'aqueduc et égoût, à l'entretien des chemins d'hiver
Dépenses de travaux publics
Dépenses du service de la dette et de toutes dépenses relative à l'administration de bureau.

Carmen Dupuis séc.-trés.



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

5 ième jour de janvier 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs et Madame les conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault
Charles-Henri Dufour, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation

Chèque no 2867	Hydro-Québec	\$	706.45
2868	Comité Liturgique don		50.00
2869	M.Henri-Paul Chamberland voyage à Chicoutimi		95.80
2870	M.Henri-Paul Chamberland voyage à La Malbaie & dépenses		102.40
2871	Les Extincteurs de Charlevoix		56.80
2872	Bell Canada téléphone		141.28
2873	Poitras, Bergeron, Laviguer réclamation ass.		250.00
2874	Pièces d'Autos Deschênes facture # 4102		54.95
2875	M. René Poitras divers factures		14.23
2876	M.Michel Plourde factures projet site archéologique		1665.78
2877	Garage St-Siméon Inc. entretien d'hiver		1248.63
2878	Les Pétroles Irving Inc.		133.97
2879	Dépanneur Ouellet gas pour camion		52.00
2880	M.Raymond Savard voyage à Ville de La Baie		97.20
2881	Petite Caisse		61.19
2882	Mme Carmen Dufour salaire du 30 nov. au 3 janv.		839.85
2883	Mme Carmen Dufour 6 % de vacances		567.00
2884	M.Albert Savard 34 heures de maintenance		238.00
2885	M.Albert Savard 31 jours de chlore		217.00
2886	M.Albert Savard 4% de vacances		238.15
2887	M.Julien Savard 1 hre de maintenance		5.00
2888	Comité de Loisirs subvention de Ministère		900.00
2889	Consultants B.P.R. In. frais d'ingénieurs		3833.21



Chèque no 2890	Revenu Canada Impôt	\$	206.25
2891	Ministère du Revenu Provincial déductions		219.82
2892	Transport Ducar Inc. gas pour camion		119.68
2893	Sullivan & Lavoie frais d'avocats		97.92
2894	Ecole de Musique de Charlevoix subvention		30.00
2895	Mme Carmen Dufour achats pour bureau		56.95

Rés. no 1-87 Il est proposé,
que la Municipalité accepte les minutes des assemblées du 1er déc.-
et celles du 29 décembre tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2-87 Il est proposé,
que la Municipalité paie les comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 3-87 Il est proposé,
que la Municipalité appui la demande de Monsieur Ronald Carré
concernant l'utilisation du quai durant la saison estivale 1987. Toutefois
nous ne pouvons rien faire de plus car nous n'avons pas la gestion du quai.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-87 Il est proposé,
que les membres du conseil municipal, soient autorisés à consul-
ter un avocat, pour obtenir une opinion juridique sur certains problèmes qu'elle
rencontre présentement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 5-87 Il est proposé,
que la Municipalité de Baie Ste-Catherine ayant des intérêts
à se défendre dans la cause de Carmen Dufour secrétaire-trésorière, dû au fait
que le résultat du jugement rendu pourra avoir des répercussions sur l'ensem-
ble des membres du conseil municipal.

Dans ces circonstances, nous proposons que l'étude Cain Lamarre
Larouche, Wells, & Ass. agisse comme procureur, non seulement dans la prépara-
tion du dossier mais aussi lors de l'audition de la requête.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 6-87 Il est proposé,
qu'un montant de 30.\$ soit octoyé à l'école de Musique de
Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.hres p.m.

Henri Paul Chamberland maire
Carmen Dupuis sic. trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2 ième jour de février 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Madame & Messieurs les conseillers, Thérèse Gaudreault, Albert Boulianne,
Charles-Henri Dufour, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2896	M. Henri-Paul Chamberland	voyage à Chicoutimi	\$	96.00
2897	Mme Carmen Dufour	dépenses de voyage à Chicoutimi	\$	54.50
2898	Hydro-Québec	éclairage public		730.00
2899	Hydro-Québec	éclairage & chauffage salle		269.75
2900	Hydro-Québec	bâtisse du chlore		71.19
2981	Bell Canada	téléphone		67.60
2982	M.R.C.Charlevoix-Est	Partie de l'imposition 1987		3593.77
2983	Formules Municipales FM Enr.	papeterie		50.75
2984	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage		197.34
2985	M. Michel Plourde	balance sur projet archéologique		1459.73
2986	M.Albert Savard	31 jours de chlore		217.00
2987	Mme Carmen Dufour	salaire du 4 janv. au 31 janv.		671.88
2988	Dépanneur Ouellet	gas pour camion		32.43
2989	Pièces d'autos Deschênes Enr.	gas pour camion		50.80
2990	M. Albert Savard	43 hres de maintenance.		301.00
2991	Garage St-Siméon Inc.	entretien d'hiver		1248.63
2992	M. Raymond Savard	voyage 28 janv. 230 kilo.		69.00
2993	Pièces d'autos Deschênes Enr.	gas		67.94

Rés. no 7-87

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 5 janvier soient acceptées
tel que l'écriture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 8-87

Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 9-87

Il est proposé,
que la Municipalité accepte les travaux qui ont été réalisés dans
la rue Leclerc et la rue Notre-Dame de l'Espace, durant les mois d'août, septem-
bre, octobre et novembre 1986. Tous ces chemins sont verbalisés et à l'entretien
de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 10-87

Il est proposé,
que la Firme d'urbanisme, URBATIQUE INC. soit mandaté pour pré-
parer le plan d'urbanisme et tous les projets de loi, règlement, ou autres se
rapportant au plan d'urbanisme.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 11-87

Il est proposé,
que M. Albert Savard soit nommé garde-feu municipal pour l'année
1987.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12-87

Il est proposé,
que Monsieur Albert Boulianne soit nommé pro-maire pour une pério-
de de trois mois.

Accept. à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.10 hres p.m.

Hon. Paul Chamberland Maire
Carmen Dufour sec. tris



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2 ième jour de mars 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents; Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland, Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2994	Welleston Bouchard ltée.	2202.89
2995	Revenu Canada Impôt Impôt	101.08
2996	Ministère du Revenu Impôt	259.21
2997	Commission Santé-Sécurité du travail	385.88
2998	Mme Carmen Dufour Salaire du 1 fév. au 28 fév.	675.24
2999	Hydro-Québec éclairage public	730.00
3000	Société touristique du Fyord 3 participants	18.00
3001	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	235.39
3002	Ministère du Revenu ajustement	156.89
3003	Cain Lamarre Larouche frais d'avocats	2820.96
3004	Commission des Accidents du Travail du Qué.	1433.72
3005	Dépanneur Ouellet gas pour camion	53.38
3006	Yves Poitras Service	118.00
3007	Corporation municipale Les Escoumins	375.00
3008	Bell Canada téléphone	78.69
3009	La Corporation de Comté Charlevoix-Est, comptes de taxes	293.20
<i>Annulé</i> - 3010	Régie de l'Ass auto du Qué. Ass. auto camion	286.00
3011	Formules Municipales Ltée Papeterie chèques	329.71
3012	Service de Pneus C.T.R. Ltée	23.29
3013	M. Raymond Savard réunion ville de la Baie	97.20
3014	M. Albert Savard 51 hres mainte. & 1 voyage Malbaie	396.68
3015	M. Albert Savard 28 jours de chlore	196.00
3016	Equipements G.M.M. sachets poudre	74.12
3017	M. Julien Savard 6 hres de maintenance	30.00
3018	M. Pierre Savard 7 hres de maintenance	35.00
3019	Cain Lamarre Larouche Frais juridiques	483.02



3020	Mlle Gisèle Rochefort achat de timbres	54.40
3021	Régie de l'Ass.-Auto du Québec, Immatriculation 2 véhicules	278.00
3022	Garage St-Siméon Inc. Entretien d'hiver	1248.63
3023	Corp. de Développement Industrielle quote-part	117.87
3024	Ministre des Finances Rapport annuel	25.00
3025	Revenu Canada Impôt déductions	92.92
3026	Ministère du Revenu Prov. déductions	104.68
3027	Petite Caisse	61.54
3028	M. Henri-Paul Chamberland voyage Jonquière, Malbaie	153.00
3029	Mme Carmen Dufour Dépenses voyage Jonquière	25.50

Rés. no 13-87 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 2 février
soient acceptées tel que lecture faite.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 14-87 Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte et paye les
comptes tels que présentés.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-87 Il est proposé,
Que le conseil Municipal de Baie Ste-Catherine
appuie fortement la Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest,
dans leurs représentations, pour arrêter toute publicité hors
Québec, en ce qui concerne le conflit du Manoir Richelieu, du
Mont Grand Fonds et des motels Universels. Nous croyons sin-
cèrement que tout ce qui se passe est néfaste pour Charlevoix
et même pour le Québec.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 16-87 Résolution du conseil municipal
Attendu que la Société canadienne des poste a déjà entrepris la
réduction des services dans certaines régions rurales et qu'elle
a confirmé son intention de procéder à la fermeture systématique
d'un certain nombre important de bureaux de poste dans les régions
rurales, et
Attendu que notre conseil municipal s'oppose fermement à toute
réduction de service normal auquel a droit notre population et



1

que nous n'acceptons pas, ni nous accepterons en tout temps, que nos petites collectivités subissent les réductions envisagées;

Il est donc résolu que nous demandons une réponse immédiate de la Société canadienne des postes et de nos élus: D'abord, nous tenons à obtenir la garantie que notre municipalité ne subira aucune mesure discriminatoire quant à la qualité des services postaux. La Société ne doit pas s'abstenir de prendre ses responsabilités en déléguant, par voie de franchisage ou d'impartition, le service qu'elle fournit. Puis, le service sera rétabli prochainement dans les communautés rurales qui ont déjà subi les effets des réductions.

Entre-temps, nous nous joignons au groupement "Dignité rurale du Canada" afin que justice soit faite et afin que nos demandes légitimes soient satisfaites.

Proposé par M. Léo Dallaire

Secondée par M. Albert Boulianne

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 17-87

PROJET DE RESOLUTION ADRESSE
AU PREMIER MINISTRE BOURASSA

CONSIDERANT que l'effet continu des pluies acides sur notre environnement affecte notre santé, cause la mort de nos lacs, la destruction de nos érablières et de nos forêts ainsi que de nos biens;

CONSIDERANT que la position géographique du Québec dans l'hémisphère nord-américain nous place au coeur des retombées des pluies acides à cause de la direction des vents dominants;

CONSIDERANT que le bilan des pertes économiques et sociales sera de plus en plus lourd si aucune action n'est mise de l'avant pour enrayer ce fléau;

CONSIDERANT QUE la visite du président Reagan à Ottawa les 5 et 6 avril prochains présente une occasion privilégiée de démontrer au président américain nos inquiétudes face à la lenteur de son administration à agir dans ce dossier;



CONSIDERANT que tous les gouvernements doivent s'impliquer dans la lutte contre les pluies acides.

... DEMANDE au Premier ministre Bourassa

. D'intervenir auprès du Premier Ministre Mulroney avant sa rencontre avec le Président Reagan pour lui signifier les préoccupations des Québécois et Québécoises dans le dossier des pluies acides.

Il est proposé,

que la résolution 17-87 soit adressée au premier Ministre Mulroney.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 18-87

Il est proposé,

qu'une demande soit faite auprès de la Commission Scolaire Laure-Conan, rapport à l'utilisation du gymnase, ceci, suite à la pétition que nous avons eue, des jeunes de notre paroisse, désirant pratiquer certains sports.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 19-87

Il est proposé,

que le Maire et la secrétaire soient autorisés à signer le contrat du plan d'urbanisme, avec la Firme Urbatique Inc.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20-87

Il est proposé,

que l'intérêt de 12% soit chargé sur les comptes de taxes à partir du 1er juin. Il est entendu que tout intérêts non payé sera maintenu et facturé sur le comptes de taxes de l'année suivante.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21-87

Il est proposé,

qu'une lettre de remerciements soit envoyée à Mme Rodolphe Rochefort pour le service rendu, lors du gelage de l'eau, à la Municipalité, le 27 février 1987.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 22-87

Il est proposé,
qu'un projet soit présenté dans le cadre de
Défi 87.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8hres30 p.m.

Henri Paul Chamberland Maire
Carmen Dufour sec. trer



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

6 ième jour d'avril 1987. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle muni-
cipale à 7 heures p.m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland, Messieurs
les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse
Gaudreault, Léo Dallaire, et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3030	Mme Carmen Dufour	Dépenses pour bureau	\$	54.50
3031	Bell Canada	Téléphones		92.77
3032	Construction Sacré-Coeur, Ltée-8hres-pelle mécanique			600.00
3033	Epicerie H. Foster Enr. - fournitures			44.71
3034	Hydro-Québec	Salle municipale & bâtisse		517.98
3035	Hydro-Québec	éclairage public		743.44
3036	Petite Caisse			70.00
3037	Yves Poitras Service	gas pour camion		140.00
3038	Yves Poitras Service	gas pour camion		48.00
3039	Pièces d'autos Deschênes Enr.	huile pour camion		17.12
3040	Ministère de l'Environnement	Analyse de l'eau		30.00
3041	Annulé			
3042	Les Pétroles Irving Inc.	Chauffage		169.22
3043	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie		17.99
3044	Westburne	pièces d'aqueduc		495.90
3045	M. Henri-Paul Chamberland	Voyage St-Siméon		23.40
3046	Poitras Bergeron Lavigreur Inc.	Ass. cautionnement		100.00
3047	M. Pierre Savard	8hres de maintenance		40.00
3048	M. Francis Savard	3 hres de maintenance		15.00
3049	M. Albert Savard	10 hres de maintenance		70.00
3050	M. Albert Savard	44 hres de maintenance		295.83



3051	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
3052	Mme Carmen Dufour	salaire 1er mars au 4 avril		844.05
3053	C.H.G.B. La Pocatière	Annonce à la radio		27.28
3054	Imprimerie de Charlevoix Inc.			72.10
3055	Garage St-Siméon Inc.	Entretien d'hiver		1,248.63

Rés. no 23-87

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 21^{ème} jour de mars soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24-87

Il est proposé,

que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25-87

Il est proposé,

que la rés. no 20-87 soit annulée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 26-87

Il est proposé,

que le taux de l'intérêt de 12% sur tous les arriérés de taxes, soit maintenu et chargé immédiatement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-87

Il est proposé,

qu'un don de 10.00\$ soit donné à la Croix-Rouge, et un don de 50.00\$ soit donné à la Fabrique St-Firmin pour le souper paroissial.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28-87

Il est proposé,

que la salle soit passée, à la Société de Développement, de la Rivière-Saguenay, pour leur réunion générale et ceci gratuitement, sauf que le ménage doit être fait après chaque réunion. Cette gratuité de salle est conditionnelle à la disponibilité de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.



Rés. 29-87

Il est proposé,
que la salle municipale soit passée à Mlle Gisèle Rochefort, pour son exposition de peinture. Ceci est gratuit, mais la salle devra être propre après.

Accepté à l'unanimité.

Rés. 30-87

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire
que la demande de subvention au Ministère de l'Environnement, dans le cadre du programme PARFAIR pour 1987 - 1988, de de Récupération Charlevoix-Montmorency Inc., soit et est, par la présente, acceptée à l'unanimité des membres présents.

Accepté à l'unanimité.

Rés. 31-87

CONVENTION D'HONORAIRES

SUJET: CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-FIRMIN DE
BAIE STE CATHERINE c. / Croisières Navimex Inc

Nous soussignés, respectivement maire et secrétaire-trésorière de la corporation Municipale de la paroisse de St-Firmin de Baie Ste-Catherine, dûment autorisés aux fins des présentes, acceptons de payer à l'étude légale Sullivan & Lavoie, avocats, 59, rue Nairn, La Malbaie, les honoraires et déboursés de la façon suivante advenant l'une de ces éventualités:

- Si, à la suite des procédures judiciaires intentées, un jugement favorable est rendu, la corporation municipale paiera les honoraires extra-judiciaires au montant de 15% sur le total des sommes perçues et les déboursés extra-judiciaires encourus;
- Si, à la suite des procédures judiciaires intentées, un jugement défavorable est rendu, la corporation municipale paiera les honoraires au tarif horaire des procureurs plus les déboursés et la corporation municipale paiera les dépens si elle y est condamnée.

Il est proposé que cette convention soit acceptée à l'unanimité.

Accepté à l'unanimité.



Rés. 32-87

Il est proposé,

qu'une demande soit faite auprès de la Compagnie Price pour que la Municipalité se porte acquéreur de la partie de terrain, à marée basse, de la descente de chaloupe jusqu'au ruisseau Ste-Catherine. Un document sera expédié, par la suite, à la Compagnie pour expliquer les projets de développement de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 33-87

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Ministère des Loisirs Chasse & pêche, pour que les lacs du Séminaire soit le lac no 1 - 2 - et 3, soit pêcher durant l'hiver sous la glace.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 34-87

Il est proposé,

que Monsieur Henri-Paul Chamberland et Carmen Dufour soient autorisés à signer le bornage du terrain de la Municipalité, Dossier Municipalité VS Louis Ouellet.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35-87

Il est proposé,

que la Municipalité soit autorisée à présenter un projet dans le cadre de l'article 38.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.40 hres p.m.

Henri Paul Chamberland Maire
Carmen Dufour sec-tres



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4 ième jour de mai 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland, Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3056	Revenu Canada Impôt - déductions	\$ 133.53
3057	Ministère du Revenu - déductions	138.54
3058	Mme Yolande Asselin don pour Croix-Rouge	10.00
3059	Hydro-Québec éclairage public	659.36
3060	Ministère de l'Environnement Analyse de l'eau	90.00
3061	Yves Poitras Service gas pour camion	210.30
3062	Marché Hovington Inc. gas pour camion	65.60
3063	Construction Sacré-Coeur Ltée 3 hres pelle et transport	345.00
3064	Monsieur Esdras Therrien 6 voyages de terre et 1 hre de loader	155.00
3065	Charette Fortier Touche Ross	1,595.00
3066	Revenu Canada Impôt ajustement	10.22
3067	Mme Carmen Dufour Voyage à Clermont, autres dépenses	59.70
3068	Monsieur Albert Savard 92 hres de maintenance	580.29
3069	Mlle Gisèle Rochefort salaire 2 semaines	303.66
3070	Monsieur Francis Savard 17 hres de maintenance	85.00
3071	Monsieur Pierre Savard 9 hres de maintenance	45.00
3072	Monsieur Daniel Asselin 8 hres de maintenance	40.00
3073	Yves Poitras Service gas camion pompier	31.00
3074	Marché Hovington Inc. gas pour camion	40.00
3075	Les Pétroles Irving chauffage	68.13
3076	Monsieur Albert Savard Voyage à la Malbaie	41.70
3077	Mme Carmen Dufour salaire du 5 avril au 1er mai	675.24
3078	M. Albert Savard 30 jours de chlore	210.00
3079	Fabrique St-Firmin don	50.00
3080	Comité du S.l.S. don pour jeunes	50.00
3081	Revenu Canada Impôt déductions	186.06
3082	Ministère du Revenu déductions	185.40
3083	M. Aimé Poitras Acceptation permis	130.00



Rés. no 36 - 87

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 6 ième jour d'avril soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 37 - 87

Il est proposé,

que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tels que présentés

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 38 - 87

Il est proposé,

qu'un don de \$50.00 soit versé à Service Initiation aux Sacrements.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39 - 87

Il est proposé,

qu'un montant de \$100.00, soit donné au Comité de Bibliothèque pour couvrir les frais d'administration.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40 - 87

Il est proposé,

qu'une subvention soit demandée au Ministère des Transports, pour amélioration de chemins. Nous aurions besoin d'un montant d'au moins \$20,000, pour amélioration de la rue Leclerc. La route est très dangereuse et les fossés sont tous à refaire.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à Madame Clotilde Rochefort - Maison délabrée

Ecrire à M. Henri Foster

M. Yvan Hovington

Rés no 41 - 87

Il est proposé,

qu'une demande expresse soit formulée, auprès du Ministère des Transports, pour que la roulotte qui devait être installée sur le terrain provincial, près du quai de Baie Ste-Catherine (traverse) soit mise en place dès le mois de mai. Il est urgent de remédier à cet état de chose, car c'est vraiment une question d'hygiène. Ca fait 4 ans que la roulotte est installée à Tadoussac, et pourtant, ils sont plus près des services, tandis que nous à Baie Ste-Catherine, le quai est isolé de plus



de 2 milles, avant d'avoir des services de dépannage.

CC: au Député de Charlevoix, M. Daniel Bradet

CC: Ministère des Transports

CC: Divisionnaire du poste de la Malbaie, M. Robert Brochu.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42 - 87

Suite à la demande de Michel Plourde, archéologue, concernant le projet archéologique, et dans lequel il demande une participation financière de \$1500., de la Municipalité, c'est à regret que cette dernière doit refuser la participation, car les finances ne nous le permettent pas.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 43 - 87

Il est proposé,

qu'une demande soit faite auprès du Ministère de l'habitation, pour que notre Municipalité soit dotée d'un H.L.M.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.10 hres, p.m.

Henri Paul Chambaud, maire

Carmen Dufour sec. trés.



Rés. no 44 - 87

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 4ième jour de mai
soient acceptées tel que lecture faite.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45 - 87

Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte et paye les comptes
tels que présentés.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46 - 87

Il est proposé,
qu'une entente soit formulée, suivant l'offre de
Croisière du Grand Fleuve Inc. Cette entente devra être étudiée,
avant signature.
Accepté à l'unanimité.

Avis de motion.

M. Léo Dallaire donne Avis de Motion concernant l'imposition et la
perception d'un droit sur les mutations immobilières.

L'assemblée est terminée à 8 hres, p.m.

Henri Paul Chouinard Maire
Carmen Dufour sec.-tres



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

6ème jour de juillet 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland, Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Mme Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3115	Gualbert Tremblay A.g. Bornage - part de la municipalité	380.00
3116	M. Marco Chamberland 80' de chaines	84.00
3117	M. Henri-Paul Chamberland Voyage à la Malbaie	47.40
3118	M. Henri -Paul Chamberland Voyage à Chicoutimi, Malbaie	131.00
3119	Mme Carmen Dufour dépenses repas, imprimerie	35.83
3120	Mme Carmen Dufour salaire du 30 mai au 3 juin	844.05
3121	M. Albert Savard 30 jours de chlore	210.00
3122	Westburne Québec	509.11
3123	Equipement GMM Inc. Poudre photo-copieur	74.12
3124	Annulé	
3125	Biblio Région Québec Cotisation	608.42
3126	Hydro-Québec éclairage public	759.53
3127	Bell Canada téléphone	89.71
3128	Métro-Express courrier rapide	27.80
3129	L.P. Tanguay Ltée Chlore pour eau	373.41
3130	Marché Hovington gas pour camion	325.96
3131	Les Publications F.M. Inc. Code municipal	25.00
3132	J.A. Guérin & Fils Inc.	20.89
3133	M. Albert Savard 84 heures de maintenance voyage à St-Siméon	557.28
3134	M. Francis Savard 15 heures maintenance	75.00
3135	M. André Boulianne 18 heures maintenance	90.00
3136	M. Germain Savard 7 heures maintenance, divers	87.00
3137	Revenu Canada Impôt déductions	168.52
3138	Ministère du Revenu déductions	176.58
3139	M. Aimé Poitras montant alloué pour permis	70.00

Rés, no 47 - 87 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 1er jour de juin
1987 soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



- Rés. no 48 - 87 Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tel
que présentés.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 49 - 87 Il est proposé,
que suite à la demande de l'Association Coopérative de
travail de l'U.C.C. de St-Firmain, concernant la réfection du chemin
de Notre-Dame de l'Espace, la Municipalité accepte leur demande et
les autorise à effectuer le plus tôt possible les travaux.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 50 - 87 Il est proposé,
que la Municipalité envoie une mise en demeure à Transports
Canada, pour que les vidanges qui ont été transportées du quai, à la
Rivière aux Canards, soient assujetties au règlement no 27, c'est-à-
dire, que Transports Canada avise le locataire de leur quai, que les
déchets doivent être transportés sur le quai, dans les 24 heures, de
la présente et après la Municipalité se charge de ramasser les déchets
et de faire parvenir le compte au Ministère concerné. (Article 8 règle-
ment no 27)
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 51 - 87 Il est proposé,
que la Municipalité remercie de ses services, Monsieur
Aimé Poitras, comme Inspecteur municipal en bâtiments. Le poste est
pour le moment fermé.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 52 - 87 Il est proposé,
que la Municipalité avise la Compagnie Navimex, de voir
à enlever le chaland qui se trouve situé sur un terrain privé à Baie
Ste-Catherine. Cet endroit est situé dans la Protection du zonage
agricole et non dans un chantier maritime. Nous vous donnons 10 jours
pour vous conformer à cet avis.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 53 - 87 Il est proposé,
que la Firme Charette, Fortier, Hawey, touche Ross et Ass.
soit engagée, pour faire la vérification des livres, pour l'année
1987.
Accepté à l'unanimité.



Ass. Touristique R. de Charlevoix.

Après les services rendus, nous ne pouvons adhérer à L'A.T.R. de Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 54 -87

Il est proposé,

Concernant l'imposition et la perception d'un droit
sur les mutations immobilières

REGLEMENT NO 31 - 87

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement
a été régulièrement donné à la séance
du 1er juin 1987.

EN CONSEQUENCE, ledit conseil ordonne et statue
par le présent règlement ainsi
qu'il suit, à savoir:

- 1- Il est imposé par le présent règlement un droit sur le transfert de tout immeuble situé dans le territoire de la municipalité, au taux de trois dixièmes de un pour cent de la valeur de la contrepartie de ce transfert, jusqu'à concurrence de 50 000,00 \$ de cette valeur, et de six dixièmes de un pour cent de l'excédent, le tout conformément aux dispositions de la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, projet de loi no 47 chapitre 30).
- 2- Le droit visé à l'article 1 sera perçu conformément à ladite loi.
- 3- Le présent règlement entrera en vigueur conformément ladite loi.

Il est proposé par Monsieur Raymond Savard et résolu à l'unanimité que le règlement no 31 soit adopté.

Corporation municipale de Baie Ste-Catherine

Adopté à Baie Ste-Catherine.

Circulaire sur les chiens. Sensibilisation.

Rés. no 55 - 87

Il est proposé,

que M. Raymond Savard soit nommé pro-maire, pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.30 hres, p.m.

Henri Paul Douchelet Maire
Caroline Desjardins sec. trés.



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour d'août 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3140	M. Albert Savard 2 semaines de salaire	438.24
3141 à 3144	inclus "Projet Défi 87"	546.36
3145	Gisèle Rochefort 1 semaine de salaire	151.83
3146 & 3147	"Projet Défi 87"	273.18
3148 à 3164	inclusivement, projet archéologique	4,349.75
3165	M. Michel Plourde frais de dépenses	4,000.00
3166	M. Jean-Marc Boily frais pour inspection	239.50
3167	M. Henri-Paul Chamberland Voyage à Chicoutimi	93.20
3168	M. Albert Savard salaire de deux semaines	438.24
3169	Projet "Défi 87"	136.59
3170	Mme Carmen Dufour salaire 3 juillet au 1er août	675.24
3171 à 3173	inclus Projet "Défi 87"	409.77
3174 à 3187	inclusivement, projet archéologique	3,306.14
3188	Marché Hovington gas pour camion	421.98
3189	Bell Canada téléphone	136.47
3190	Pièces d'Auto Deschênes Enr.	46.07
3191	M. Albert Savard 31 jours de chlore	217.00
3192	M. Henri-Paul Chamberland voyage à Chicoutimi	88.50
3193	Hydro-Québec éclairage public	756.23
3194	Carmen Dufour Voyage & repas	50.50
3195	M. Michel Plourde frais de dépenses	2,000.00



chèque no 3196 à 3199 inclus	projet "Défi 87"	\$	303.63
3200 à 3218 inclus	projet archéologique	\$	3,606.14
3219	M. Albert Savard salaire de 2 semaines	\$	438.24
3220 & 3221	projet "Défi 87"	\$	218.54
3222	Ministère du Revenu Impôt	\$	2,240.32
3223	Revenu Canada Impôt Impôt	\$	1,996.68

Rés. no 56 - 87 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 6 juillet 1987,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57 - 87 IL est proposé,
que le Conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 58 - 87 Il est proposé,
qu'une demande soit faite à Transports Canada, pour
que le quai de Baie Ste-Catherine soit remis ou loué à la Munici-
palité, pour les prochaines années, dans le but de développer et
de bâtir chez-nous.

Cette demande est très importante et nous espérons
qu'elle ne restera pas sans réponse. Il est aussi d'importance
capitale, que le lot d'eau ne soit pas loué à une compagnie, mais
qu'il soit libre pour tous les bâteliers et les propriétaires de
petites embarcations de plaisance.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 59 - 87 Il est proposé,
qu'une demande soit faite à la Sûreté du Québec,
bureau de La Malbaie, pour que son représentant le Sergent Marquis,
vienne rencontrer la Municipalité, dans un très court délai.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 hres p.m.

Henri Paul Chamblard maire
Cacmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

21 ième jour de septembre 1987. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec, faisant suite à l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres le 17 septembre 1987.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault,
Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3224	Paul Pelland	"Projet archéologique"	\$	304.75
3225	Paul Pelland		\$	119.00
3226	M. Henri-Paul Chamberland	Voyage Québec	\$	141.30
3227 à 3230	inclusivement	"Défi 87"	\$	337.73
3231	Mme Carmen Dufour	achat de timbres dépenses de repas	\$	73.85
3232 à 3235	inclus	"Projet archéologique"	\$	1,391.48
3236	M. Albert Savard	2 semaines de salaire	\$	438.24
3237	Gisèle Rochefort	1 semaine de salaire	\$	151.83
3238	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 au 28 août	\$	675.24
3239	Marché Hovington Inc.	gas	\$	351.10
3240	Marché Hovington Inc.	Fournitures à la Municipalité	\$	47.49
3241	M. Albert Savard	2 semaines de salaire	\$	438.24
3242 à 3244	inclus	"Spécial Voirie"	\$	506.43
3245	Revenu Canada	Impôt déductions	\$	1,230.18
3246	Ministère du Revenu	déductions	\$	1,398.59
3247	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
3248 à 3250	inclus	"Spécial Voirie"	\$	506.43
3251	M. R. C. de Charlevoix-Est	Quote-Part	\$	3,650.21
3252	Corp. Dév. Industriel Charl.-Est	Quote-Part	\$	117.87
3253	M. Jacques Tremblay	consultation	\$	250.00
3254	Imprimerie de Charlevoix Inc.	Papeterie	\$	49.35
3255	Hydro-Québec	Eclairage public	\$	1,534.35
3256	Hydro-Québec	Salle & Bâtisse	\$	181.94
3257	J. A. Guérin & Fils Inc.	fournitures	\$	575.50
3258	M. Maurice Harvey	Voyage à Ville La Baie	\$	101.50
3259	M. René Poitras	fournitures	\$	73.11
3260	Westburne	pièce d'aqueduc	\$	84.61



Chèque no 3261	Ministre des Finances	Analyse d'eau	\$	15.00
3262	Bell Canada		\$\$	216.84
3263	M. Francis Savard	5 heures de maintenance	\$\$\$	25.00
3264	M. Germain Savard	3 heures de maintenance	\$\$\$\$	15.00
3265	Mme Carmen Dufour	dépenses diverses	\$\$\$\$\$	150.61
3266	M. Henri-Paul Chamberland	Voyage à La Malbaie	\$\$\$\$\$	48.00
3267 à 3271 inclus	"Projet archéologique"		\$\$\$\$\$	1,739.35
3272 à 3280 inclus	"Spécial Voirie"		\$\$\$\$\$	792.74

Rés. no 60 - 87 Il est proposé,
 que les minutes de l'assemblée du 3 août 1987, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 61 - 87 Il est proposé,
 que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 62 - 87 Il est proposé,
 que Mme Carmen Dufour, Monsieur Henri-Paul Chamberland, Monsieur Raymond Savard et Mme Marie-Ange Poitras Savard pour que ces personnes représentent personnellement la Municipalité de Baie Ste-Catherine et qu'elles travaillent avec un intérêt impartial et au meilleur de leurs connaissances et de leur jugement, dans la Corporation de développement Régionale Touristique. (Organisme concertant le développement de Baie Ste-Catherine.)

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 63-87 Il est proposé,
 que la Municipalité signe une entente avec la Compagnie Croisières du Grand Fleuve, pour que dans l'avenir elle puisse continuer ses croisières aux baleines comme elle l'a fait dans le passé, moyennant certaines conditions.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chamberland Maire
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

51ème jour d'octobre 1987. Axxemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault,
Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3281	M.R.C. de Charlevoix-Est	nouvelle copie R.C.T.	\$	11.25
3282	J.A.Guérin & Fils Inc.	Location pompe & fournitures	\$	52.84
3283	Les Pétroles Irving Inc.	Huile chauffage	\$	42.24
3284	M. Albert Savard	25 heures de maintenance	\$	175.00
3285	M. Albert Savard	2 voyages à St-Siméon 147 Km	\$	44.10
3286	M. Albert Savard	30 jours de chlore	\$	210.00
3287	M. Martial Asselin	10 heures de maintenance	\$	50.00
3288	M André Asselin	5 heures de maintenance	\$	25.00
3289	Marché Hovington Inc.	fournitures pour Municipalité	\$	10.73
3290	Marché Hovington Inc.	gas pour camion	\$	370.07
3291	Mme Carmen Dufour	salaire du 31 août au 2 octobre	\$	844.05
3292	Mme Marianna Asselin	Facture réparation balayeuse	\$	15.00
3293	Transport Ducar Inc.	Achat 10 gallons huile colorée	\$	14.00
3294	Bell Canada		\$	100.15
3295	Hydro-Québec	salle	\$	154.85
3296	Hydro-Québec	éclairage public	\$	762.71
3297	M. Henri-Paul Chamberland	Rémunération maire	\$	2,050.00
3298	M. Albert Boulianne	Rémunération conseiller	\$	683.34



Chèque no 3299	M. Charles-Henri Dufour	Rémunération conseiller	\$	683.34
3300	Mme Thérèse Gaudreault	Rémunération conseillère	\$	683.34
3301	M. Léo Dallaire	Rémunération conseiller	\$	683,34
3302	M. Raymond Savard	Rémunération conseiller	\$	683,34
3303	Hydro-Québec	éclairage bâtisse chlore	\$	59.02
3304	Pierre Savard	4 heures de maintenance	\$	20.00
3305	Gisèle Rochefort	2 semaines de salaire	\$	303.66
3306	Gisèle Rochefort	Paye de vacances	\$	48.72

Rés. no 64-87

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 21 septembre 1987, soient acceptées, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 65-87

Il est proposé,

que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 66-87

Il est proposé,

qu'un don de \$50.00 soit versé, pour le souper paroissial.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 67-87

Il est proposé,

que la salle municipale soit passée au S.I.S. pour leur rencontre hebdomadaire.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 68-87

Il est proposé,

que la sec.-trés. soit autorisée à assister à une réunion, portant sur la sécurité incendie, à la M.R.C. de Charlevoix-Est, le 10 novembre.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 69-87

Il est proposé,

que suite à la preuve d'achat de terrain, par M. Sylvio Thibault, la Municipalité souhaite et exige qu'il fasse sa démarche normalement comme tout autre contribuable, pour obtenir ses permis.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

*Henri Paul Gaudreault Maire
Carmen Dufour sec. trés.*



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

A une assemblée générale de tous les contribuables de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, tenue le 18 octobre 1987, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à 12 hres a.m.. Cette assemblée dûment convoquée par AVIS PUBLIC donné le 8 ième jour d'octobre 1987 et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges suivants:

A la Mairie,
au siège no 1,
au siège no 2,
au siège no 3,
au siège no 4,
au siège no 5,
au siège no 6.

Je déclare l'assemblée ouverte!

12-01 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 4

Monsieur Yves Poitras
garagiste

Et nous avons signés: Dorice Asselin
Carol Arbour

12-04 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme maire au siège de la mairie

Monsieur Henri-Paul Chamberland
journalier

Et nous avons signées: Marie-Ange P. Savard
Bernadette Ouellet



12-39 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseillère au siège no 4

Madame Marie-Ange Martel
infirmière

Et nous avons signés: Léo Dallaire
Julien Savard

12-40 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 6

Monsieur Raymond Savard
Chauffeur

Et nous avons signés: Julien Savard
Léo Dallaire

12-41 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 5

Monsieur Rémi Savard
courtier

Et nous avons signés: Léo Dallaire
Julien Savard

1-10 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 6

Monsieur Auguste Gaudreault
mécanicien

Et nous avons signés: Gérard Savard
Raoul Ouellet



1.18 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseillère au siège no 3

Madame Diane Savard
assistante-administrative

Et nous avons signés: Jean-Claude Savard
Philippe Savard

1.45 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme maire au siège de la Mairie

Monsieur Carol Arbour
Hôtelier

Et nous avons signés: Dorice Asselin
Philippe Savard

1.46 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseillère au siège no 3

Madame Thérèse Gaudreault
ménagère

Et nous avons signés: Mario Gaudreault
Brigitte boulianne

1.47 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseillère au siège no 1

Madame Dorice Asselin
directrice

Et nous avons signés: Carol Arbour
Ghislaine Savard



1.48 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 5

Monsieur Denis Imbeault
monteur de lignes

Et nous avons signés: Serge Gaudreault
Bernard Imbeault

1.54 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de BaieSte-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 2

Monsieur Jean-Claude Savard
matelot

Et nous avons signés: Mario Asselin
Carol Arbour

1.57 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 1

Monsieur Antoine Boulianne
rentier

Et nous avons signés: Brigitte Boulianne
Thérèse Gaudreault

1.58 Min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de BaieSte-Catherine mettons en nomination comme conseiller au siège no 2

Monsieur Albert Boulianne
ouvrier de voirie

Et nous avons signés: Charles-Henri Dufour
Brigitte Boulianne



2 hres p.m.

Résultats de la Nomination:

Il y aura élection:

à la Mairie: Carol Arbour hôtelier
Henri-Paul Chamberland journalier

au siège no 1: Dorice Asselin directrice
Antoine Boulianne rentier

au siège no 2: Albert Boulianne ouvrier de voirie
Jean-Claude Savard matelot

au siège no 3: Thérèse Gaudreault ménagère
Diane Savard assistante-administrative

au siège no 4: Marie-Ange Martel infirmière
Yves Poitras garagiste

au siège no 5: Denis Imbeault monteur de lignes
Rémi Savard courtier

au siège no 6: Auguste Gaudreault mécanicien
Raymond Savard chauffeur

L'assemblée terminée.

Carmen Dufour
Prés d'élection



Au siège no 1

Je, DORICE ASSELIN, ayant été nommé conseillère, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de mes capacités.

Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Dorice Asselin

Assermenté, devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 3ème jour de novembre 1987.

Signé: Carmen Dufour sec-tus



Au siège no 2

Je, ALBERT BOULIANNE, ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de mes capacités.

Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Albert Boulianne

Assermenté, devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 3ème jour de novembre 1987.

Signé: Carmen Dufour sec-tus



Au siège no 3

Je, DIANE SAVARD, ayant été nommé conseillère, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de mes capacités.

Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Diane Savard

Assermenté, devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 3ème jour de novembre 1987.

Signé: Carmen Dufour sec-tus



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

9 ième jour de novembre 1987. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée aux membres, mercredi le 4 novembre. Cette assemblée a pour but de remplacer l'assemblée régulière du début du mois.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour,
Mesdames & Messieurs les conseillers: Dorice Asselin, Albert Boulianne
Diane Savard, Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3307	Ministère du Revenu	déductions	883.81\$
3308	Revenu Canada Impôt	déductions	792.92
3309	Transport P.E.L.&Fils	transport d'asphalte	922.50
3310	Pagé Construction (1983) Inc.	achat asphalte	1796.41
3311	Bell Canada	téléphone	76.37
3312	Hydro-Québec	éclairage public	760.89
3313	Mme Carmen Dufour	Voyage à La Malbaie Art. 38 + fournitures	43.95
3314	Société Touristique du Fjord	cotisation	1661.80
3315	Fabrique Saint-Firmin	don pour souper	50.00
3316	Petite Caisse		70.22
3317	M. Michel Plourde	salaire finissant le 23/10/87	347.87
3318	M. Michel Plourde	salaire finissant le 30/10/87	347.87
3319	M. Michel Plourde	salaire finissant le 6/11/87	347.87
3510	Imprimerie de Charlevoix	fournitures	90.10
3511	C.N.C.P.	Télégramme	22.63
3512	Formules Municipales Ltée	fournitures	27.77
3513	Marché Hovington Inc.	gas pour camion	192.74
3514	Mme Carmen Dufour	Présidente d'élection	600.00
3515	Mlle Gisèle Rochefort	Sécrétaire d'élection	450.00
3516	Mme Doris Savard	greffier	55.00
3517	Mme Mariette Ouellet	Vice-présidente	75.00
3518	M. Henri Foster	" "	75.00
3519	Mme Margot Harvey	membre du bureau de revision	75.00
3320	Mme Antoinette S. Therrien	Membre du bureau de revision	75.00
3321	M. Albert Savard	constable spécial	60.00
3322	Contrôles Comptables Ltée	Bulletins de vote	1574.86
3323	Urbatique Inc.	Acc. sur plan d'urbanisme	5000.00
3324	M. Raymond Savard	voyage à Ville de la Baie	101.50



Chèque no 3325	Méto Express courrier spécial	15.00
3326	Plein Jour sur Charlevoix Avis public dépôt du rôle	48.10
3327	ANNULÉ	
3328	M. Michel Plourde semaine finissant le 13/11/87	347.87
3329	" " " " " le 20/11/87	347.87
3330	" " " " " le 27/11/87	347.87
3331	" " " " " le 4/12/87	347.87
3332	" " " " " paye de vacances	347.87
3333	Mme Carmen Dufour salaire du 3 oct. au 30 oct.	675.24
3334	M. Albert Savard 31 jours de chlore	217.00
3335	Revenu Canada Impôt déductions	488.80
3336	Ministère du Revenu Prov. déductions	619.55
3337	Réal Huot Inc. pièces d'aqueduc	206.88
3338	CHÈQUE EN SUSPEND	

Rés. no 70-87 Il est proposé que les minutes de l'assemblée du 5 octobre soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 71-87 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés, à l'exception du chèque no 3338.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 72-87 Il est proposé par M. Denis Imbeault,
secondé par M. Albert Boulianne,
que Monsieur Carol Arbour, Maire et Mme Carmen Dufour séc.-trésorière, soient autorisés, à signer conjointement les chèques, pour et au nom de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 73-87 Il est proposé par M. Yves Poitras,
secondé par Mme Diane Savard,
Que la Municipalité de Baie Ste-Catherine accepte et exécute les travaux qui seront entrepris comme suit:

-Fossès en asphalte sur la rue Leclerc

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 74-87 Il est proposé par Mme Dorice Asselin,
secondé par M. Auguste Gaudreault,
Et résolu unanimement, Que le Conseil approuve le présent rapport relativement à des dépenses pour travaux exécutés



aux chemins municipaux et se montant à \$ 7, 698.91.

Que le Conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée. Ces chemins sont verbalisés et à l'entretien de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. 75-87

Il est proposé par Yves Poitras,
secondé par Dorice Asselin,

que la Municipalité autorise la Compagnie Navimex. à sortir les pontons flottants par la jetée de la Municipalité, et que cette compagnie se tienne responsable de tous bris pouvant survenir. Un chèque visé de \$ 1,000. doit être versé avant de les sortir et il est entendu que ce montant est seulement un acompte en cas de bris. Des morceaux de bois devra protéger la jetée.

Contre cette préposition: Albert Boulianne

Accepté

Rés. no 76-87

Il est proposé par M. Yves Poitras,
secondé par M. Denis Imbeault,

qu'une demande soit faite à l'avocat Sullivan pour que la cause Municipalité vs Croisières Navimes, soit reculée d'un délai de 1 mois approximatif.

Contre cette préposition: Albert Boulianne

Accepté.

Rés. no 77-87

Il est proposé,

que le Maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer l'entente concernant la reforme cadastrale entre la Municipalité et le Ministère Energie et ressources.

Accepté à l'unanimité.



Rés no 78-87

Il est proposé,

que la Municipalité accepte de payer à la Commission Scolaire des déboursés se chiffant à 232.00 pour la pose d'une porte, afin de favoriser le plus facilement l'accès aux bénévoles de la Bibliothèque municipale.

Accepté à l'unanimité

Rés no 79-87

Il est proposé,

que la Municipalité se procure une carte d'appel auprès de Bell Canada, pour effectuer les téléphones faits en dehors du bureau.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 80-87

Il est proposé,

qu'une demande soit faite auprès du Ministère des Affaires Municipales, pour obtenir une soirée d'information sur le rôle des officiers municipaux élus et nommés.

Accepté à l'unanimité.

Rés no 81-87

Il est proposé,

que Monsieur Albert Boulianne, soit nommé pro-maire pour une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 82-87

Il est proposé,

que la Municipalité vérifie la pompe à eau, offerte par Monsieur Jean-Marc Tremblay au prix de \$ 100.00 et advenant qu'elle est en bon état, que la Municipalité procède à l'achat de cette pompe.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 83-87

Il est proposé,

que la Municipalité achète un habit de pluie, des gants, un chapeau de sécurité, à l'homme de maintenance.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 84-87

Il est proposé,

que l'homme de maintenance fasse le plein des camions de la Municipalité, en alternant aux deux endroits soit: Yves Poitras Service et Marché Hovington Inc.



Absention d'appuyer: Albert Boulianne

Accepté.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

CA
Carol Arbour Maire
Carmen Dufour secrétaire

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de décembre 1987. Assemblée régulière
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour
Mesdames & Messieurs les conseillers: Dorice Asselin, Diane Savard
Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 3339	M. Albert Savard 23 hres de maintenance et 1 valve d'entrée	164.00\$
3340	M. Martial Asselin 8 hres maintenance	40.00
3341	M. Jean-Marie Savard 9 hres maintenance	45.00
3342	M. François Savard 9 hres maintenance	45.00
3343	M. Julien Savard 9 hres maintenance	45.00
3344	M. Albert Savard 10 hres maintenance	70.00
3345	M. Albert Savard 2 voyages à St-Siméon 119 kilomètres	35.70
3346	Les Constructions Ovila Dufour Inc. Art 38	1 025.20
3347	M. Henri Foster loodeur & gravier Art. 38	562.50
3348	M. Aimé Poitras Achat de 4 arbres Art. 38	80.00
3349	M. Esdras Therrien tracteur Art. 38	1 025.00
3350	Transport P.E.L. & Fils Inc. ciment Art. 38	45.34
3351	annulé	
3352	J.A.Guérin & Fils Inc. achats divers Art. 38	124.43



Chèque no 3353	M. Albert Savard Voyages de camion	12.00\$
3354	Les Entreprises Electricité de Cap à l'Aigle Art. 38	2 645.00
3355	M. Jean-Marc Tremblay achat de pompe à eau	100.00
3356	M. Michel Tétreault arpentage du terrain du barrage	1 500.00
3357	Matériaux de construction R.J.M.Inc. achats de bois Art. 38	102.19
3358	M. Guy Perron creusage du tuyau	300.00
3359	M. Henri Foster loodeur 7 voyages de gravier	75.00
3360	Imprimerie de CHarlevoix Inc. papeterie	30.39
3361	M. Esdras Therrien Voyages de gravier & St-Siméon	145.00
3362	Equipement G.M.M. Inc. fournitures	180.07
3363	M. Carol Arbour 2 voyages à Clermont	86.50
3364	J.A.Guérin & Fils Inc. location de pompe	29.38
3365	M. Henri-Paul Chamberland réajustement sur rénumération 1987	70.00
3366	M. Albert Boulianne " " " "	23.66
3367	M. Charles-Henri Dufour " " " "	23.66
3368	Mme Thérèse Gaudreault " " " "	23.66
3369	M. Léo Dallaire " " " "	23.66
3370	M. Raymond Savard " " " "	23.66
3371	Mme Carmen Dufour salaire du 31 Oct. au 27 Nov.	675.24
3372	M. Albert Savard 30 jours de chlore	210.00
3373	Ministère du Revenue Fédéral déductions	445.72
3374	Ministère du Revenu Provincial "" ""	514.67
3375	Marché Hovington Inc. gas & fournitures	51.64
3376	Pierre Asselin & Fils Enr fournitures	45.07
3377	C.H.G.B. Radio La Pocatière annonce	30.34
3378	M. Esdras Therrien 5 hres de camion	175.00
3379	Bell Canada téléphone	81.63
3380	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	135.16
3381	M. François Savard 4 heures de maintenance	20.00
3382	M. Aimé Poitras 4 " " "	20.00
3383	M. Julien Savard 4 " " "	20.00
3384	M. Albert Savard 19 hres de maintenance & 10\$ pou voyage	143.00
3385	M. Carol Arbour Dépenses de voyages à Baie St-Paul	139.00
3386	M. Guy Perron Creusage de tuyau	232.00
3387	M. Henri Foster 3 voyages de gravier & Chargement	45.00
3388	Hydro-Québec éclairage public	738.11
3389	Mme Marianna Asselin entretien salle & Salons funéraire	300.00



- Rés. no 85-87 PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
La prière est suivie de l'acceptation de l'ordre du jour, acceptation à l'unanimité et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.
- Rés. no 86-87 ACCEPTATION DU PROCÈS VERBAL
Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 9 novembre soient acceptées tels que lecture faite.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 87-87 ACCEPTATION DES COMPTES
Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tels que présentés.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 88-87 ANNULATION DE RÉOLUTION & DE FACTURES
Il est proposé par Monsieur Denis Imbeault,
secondé par Mme Diane Savard,
que la résolution no 84-87 soit annulée.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 89-87 Il est proposé par Monsieur Yves Poitras,
que les factures no 701 et 811 et venant de Yves Poitras Service soient annulées.
Accepté à l'unanimité.
- AVIS DE MOTION
M. Yves Poitras donne avis de motion concernant un règlement se rapportant au zonage, lotissement et construction
- Rés no 90-87 Il est proposé,
que le contrat d'entretien pour le photo-copieur avec G.M.M.Inc. ne soit pas renouvelé.
Accepté à l'unanimité



Rés. no 91-87

REFORME CADASTRALE

Il est proposé par Monsieur Denis Imbeault
secondé par Monsieur Auguste Gaudreault,

que la Municipalité avise Energie
& Ressources, qu'elle veut seulement la carte urbaine standard, évitant ainsi
toute dépense supplémentaire.

Rés. no 92-87

HONORAIRES PROFESSIONNELS D'AVOCATS REFUSÉS

Il est proposé,

que le compte présenté par la Firme Cain, Lamarre, Larouche,
Wells, avocats de Chicoutimi, soit refusé par la Municipalité, car il N'y pas
de résolution les autorisant à effectuer les procédures entreprises au mois de
juin et suivant.

N/D: FBO- 359684

Accepté à l'unanimité.

Rés no 93-87

COMPTES DE TAXES INFORMATISÉS

Il est proposé par Monsieur Yves Poitras,

que les comptes de taxes pour 1988,
soient fait par la M.R.C. DE Charlevoix au moyen de l'informatique.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 94-87

DÉPLACEMENT AUTORISÉ

Il est proposé,

que Mme Diane Savard soit autorisée à se rendre au Petit-Sague-
nay, pour une rencontre très importante et qui regarde le débouché de la route
172 à la route 138.

Accepté à l'unanimité

Rés no 95-87

DÉLAI DEMANDÉ AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Il est proposé par M. Denis Imbeault,
secondé par M. Yves Poitras,

qu'une demande officielle soit présentée
au Ministre des Affaires Municipales, pour obtenir la permission de présenter
le budget municipal, un mois plus tard, soit le ou avant le 31 janvier 1988.

La raison de cette demande est que présentement un conflit
monétaire est en voie de règlement et ce problème influencera directement le
budget, donc les taxes de nos contribuables.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 96-87 PRIX DU KILOMÉTRAGE

Il est proposé,
qu'une allocation de 0.25\$ du kilomètre soit payé
à l'avenir pour tous les voyages fait par les membres de la municipalité ou pour toute personne autorisée à effectuer un déplacement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 97-87 LE PLEIN D'ESSENCE

Il est proposé,
que l'homme de maintenance fasse le plein d'essence
des deux camions au Marché Hovington Inc. seulement.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 8.30 p.m.

L. Aron Maire
E. Aron Sec. Trés.



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4 ième jour de janvier 1988. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Pro-maire Albert Boulianne
Mesdames et messieurs les conseillers: Dorice Asselin, Diane Savard, Yves Poitras
Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. no 1-88

Il est proposé que,

l'ordre du jour de l'assemblée soit accepté, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 2-88

ACCEPTATION DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 7 décembre 1987, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION:

Chèque no 3390	Petite Caisse	\$	73.73
3391	Bell Canada	téléphone	87.76
3392	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	7.85
3393	Westburne Québec Inc.	morceaux d'aqueduc	736.59
3394	Plein Jour sur Charlevoix	Avis public	60.80
3395	Westburne Québec Inc.	fret sur marchandises	33.18
3396	Assainissement R. Huot Inc.	pompe pour chlore	663.19
3397	Garage Saint-Siméon Inc.	entretien d'hiver	1 303.56
3398	M. René Poitras	fournitures	7.04
3399	Marché Hovington INC.	gas pour camion	85.72



Chèque no 3400	M. Albert Savard	25 hres de maintenance et 2 voy. à La Malbaie	\$	244.60
3401	M. Albert Savard	31 jours de chlore		217.00
3402	Mme Carmen Dufour	Salaire du 28 Nov. au 1er janvier		844.05
3403	Magasin Brouillard Inc.	fournitures		7.58
3404	Imprimerie de Charlevoix Inc.	fournitures		123.30
3405	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage		116.90
3406	Ministère du Revenu Provincial	déductions		334.23
3407	Revenue Canada Impôt	déductions		292.55

Rés. no 3-88 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-88 Il est proposé,
que le compte des avocats Cain, Lamarre, Larouche, Wells, soit
négocié pour un règlement inférieur ou du moins, pas supérieur à celui présenté

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 5-88 Il est proposé,
qu'un montant de \$ 60.00 soit donné à l'école de Musique de
Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 6-88 APPUIE
Il est proposé,
que la Municipalité appuie la Corporation Municipale de Saint-
Bernard de l'Ile aux Coudres, dans leur demande pour garder la gratuité univer-
selle.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 7-88 NOMINATION
Il est proposé,
que Monsieur Albert Savard soit nommé garde-feu municipal, pour la
saison 1988.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 8-88

ANNULATIONS DE RÉSOLUTIONS

Il est proposé,
que la résolution no 54-84 soit annulée.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 9-88

Il est proposé,
que la résolution no 4-87 soit annulée.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 10-88

Il est proposé,
que Monsieur Denis Imbeault soit nommé responsable de la rue
Leclerc.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 8.30 p.m.

Lucy/Arthur Mair
Carmen Dupuis sec. tes



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine

Baie Ste-Catherine

Charlevoix

25 ième jour de janvier 1988. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures du soir et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée aux membres le 18 ième jour de janvier 1988.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour

Mesdames & Messieurs les conseillers: Dorice Asselin, Albert Boulianne, Diane Savard, Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

Cette assemblée a pour buts:

- 1.- Etude des prévisions budgétaires pour l'année 1988
- 2.- Accepter les prévisions
- 3.- Déterminer le taux des taxes pour 1988

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 1988

REVENUS:

taxes foncières générales	34 513	
repartitions locales	4 550	
aqueduc & égout	22 280	
enlèvement des ordures	7 600	
autres	2 000	
		<hr/>
		70 943
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec	12 532	
		<hr/>
		12 532



AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

licences & permis	500	
droits de mutation immobilière	500	
arriérés de taxes	1 400	
		<hr/>

2 400

TRANSFERTS INCONDITIONNELS

péréquation	13 415	
		<hr/>

13 415

Surplus accumulé	12 600	
		<hr/>

12 600

GRAND TOTAL DES RECETTES

111 890\$

DÉPENSES

ADMINISTRATION

législation	2 000	
gestion financière	31 520	
évaluation	2 114	
autres	1 500	
		<hr/>

37 134

SÉCURITÉ PUBLIQUE

assurances & C.S.S.T.	5 000	
		<hr/>

5 000

TRANSPORT

administration	4 000	
Voirie municipale	2 600	
enlèvement de la neige	7 654	
éclairage des rues	8 500	
autres (camion)	3 000	
		<hr/>

25 754



HYGIÈNE DU MILIEU

purification & traitement de l'eau	5 000	
réseau d'égoûts	4 000	
enlèvement des ordures	3 000	
autres	1 350	
	<hr/>	13 350

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

urbanisme	5 000	
autres (édifices)	8 300	
	<hr/>	13 300

LOISIRS ET CULTURE

bibliothèque	700	
	<hr/>	700

AUTRES DÉPENSES

financement à la charge de la Municipalité	15 326	
autres fonds	1 329	
	<hr/>	16 655

GRAND TOTAL DES DÉPENSES 111 893\$

Suite à l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 1988,

Rés. no 11-88

Il est proposé,
que les prévisions budgétaires pour l'année 1988
soient acceptées tel que présentées.

Accepté à l'unanimité

Rés no 12-88

Considérant que notre règlement nous permet d'imposer les taxes
par simple résolution,

Il est proposé,
que les taxes soient imposées de la façon suivante:



la taxe foncière générale sera de 1.05\$ du 100\$ d'évaluation
taxe d'aqueduc de 190.\$ par abonné
taxe spéciale de 30.\$ par propriétaire (secteur déjà établi)
taxe de vidanges de 30.\$ par propriétaire-résidentiel
60.\$ par commerce-résidentiel
40.\$ par semaine par commerce non-résident
100.\$ taxe de locataire

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.45 p.m.

Le Maire
Carmen Dufour *sec. trés.*

DÉCLARATION

Je, soussignée, secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, et tel qu'adopté dans le budget par le conseil municipal à son assemblée spéciale du 25 janvier 1988.

Electricité, téléphone, entretien de bâtisses, salaires des employés municipaux, rémunération du maire et des conseillers, bénéfices marginaux.

Dépenses relatives à l'entretien de l'aqueduc et égout, à l'entretien des chemins d'hiver.

Dépenses relatives au camion à incendie et à celui des vidanges.

Dépenses de travaux publics.

Dépenses du service de la dette et de toutes dépenses relative à l'administration du bureau.

Carmen Dufour
séc.-trés.



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

I^o Février 1988. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour
Mesdames & Messieurs les conseillers: Dorice Asselin, Albert Boulianne, Diane Savard, Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. no 13-88 Il est proposé,
que l'ordre du jour soit accepté, en prenant soin
de laisser le varia ouvert.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 14-88 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 4 janvier et celles
de l'assemblée du 25 janvier soient acceptées tel que lecture
faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-88 COMPTES

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 16-88

M.R.C. DE CHARLEVOIX-EST RE: PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'emploi P.D.E.

Considérant que le projet demandé par la M.R.C. de Charlevoix-Est est relatif à la réfection des rôles d'évaluations foncières des douze (12) municipalités rurales de la M.R.C. de CHARLEVOIX-EST;

Considérant que le projet demandé par la M.R.C. de Charlevoix-Est est d'envergure régionale;

Considérant que la réalisation de ce projet serait bénéfique à toute la population de Charlevoix-Est;

Considérant que la demande du projet était conforme aux objectifs et aux normes du P.D.E. et qu'en plus, les fonctionnaires du Gouvernement fédéral semblaient être favorables à la demande adressée par notre M.R.C.;

Considérant que la M.R.C. de CHARLEVOIX n'a jamais bénéficié de ce programme;

Considérant que le Gouvernement Fédéral a rejeté notre demande de projet au programme de développement de l'emploi;

En Conséquence, il est proposé Monsieur Albert Boulianne,

secondé par Madame Diane Savard, et résolu unanimement d'appuyer la M.R.C. de Charlevoix-Est dans ses démarches pour l'obtention d'une enveloppe budgétaire par l'entremise du programme de développement de l'emploi pour la réalisation de la réfection des rôles d'évaluation des douze (12) municipalités rurales de la M.R.C. de Charlevoix-Est.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 17-88

MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT l'importance unanimement reconnue du développement d'un Centre de ski alpin sur le territoire du Massif de Petite-Rivière St-François pour l'avenir du tourisme et du développement économique dans la région de Charlevoix et la région de Québec:

CONSIDÉRANT les investissements déjà encourus en rapport avec ce dossier, tant directs qu'indirects:

CONSIDÉRANT l'impossibilité désormais d'interrompre ce projet et l'importance de la réalisation de celui-ci dans les plus brefs délais;

IL EST RÉSOLU QUE,

la Municipalité de Baie Ste-Catherine, s'associe avec la Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest pour la présentation d'un mémoire faisant



valoir l'importance économique et l'aspect prioritaire et urgent de la réalisation de ce dossier.

Accepté à l'unanimité

Résolution 18-88 CENTRE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES

ATTENDU QUE les personnes âgées ont besoin de centres d'accueil qui leur permettent de recevoir des soins et des services indispensables au maintien et au développement de leur dignité humaine, surtout lorsque leur autonomie physique, psychologique et sociale est tellement atteinte que les autres ressources de notre société ne peuvent plus s'en charger;

ATTENDU QUE les gestionnaires des centres d'accueil pour personnes âgées ont épuisé tous les moyens pour tirer le meilleur profit possible de chaque dollar qui leur a été confié;

ATTENDU QUE les budgets alloués au Centre d'accueil par le Gouvernement n'ont pas augmenté au même rythme que les besoins des personnes de plus en plus âgées;

ATTENDU QUE la situation se détériore et que le vieillissement de la population risque de la compliquer d'avantage si l'État n'agit pas rapidement;

ATTENDU QUE les demandes des Centres d'accueil sont raisonnables et que la situation à l'origine de celle-ci a déjà fait l'objet d'une évaluation et d'une reconnaissance par le Gouvernement lui-même;

ATTENDU QUE la dignité des personnes âgées, hébergées dans les Centres d'accueil nous tient à coeur;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité de faire connaître au Président du Conseil du Trésor, Monsieur Paul Gobeil, ainsi qu'à la Ministre de la Santé et des services sociaux, Madame Thérèse Lavoie Roux, de même qu'à notre Député Provinciale, Monsieur Daniel Bradet, par l'envoi de la présente résolution, notre appui aux démarches entreprises par les Centres d'accueil pour personnes âgées de notre région, visant à obtenir de l'État des moyens suffisants pour faire face à l'alourdissement de leur clientèle.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 19-88

Il est proposé,

qu'Une autorisation municipale soit accordée aux MOTELS & CHALETS DUFOUR, pour que cet établissement puisse opérer une salle à manger licenciée, au 329 route 138, à Baie Ste-Catherine. Nous leur accordons aussi l'autorisation d'opérer un service de traiteur dans notre municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20-88

Il est proposé par Mme Dorice Asselin,
secondé par M. Denis Imbeault,

que Madame Diane Savard soit nommée responsable de la Corporation municipale de Baie Ste-Catherine auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt - Région Québec Inc.

Accepté à l'unanimité

Rés no 21-88

Il est proposé par M. Auguste Gaudreault,
secondé par M. Albert Boulianne,

que la Municipalité adhère au Conseil économique et Social de la Région de Charlevoix Inc. et qu'elle paie sa contribution.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-88

Il est proposé par M. Auguste Gaudreault,

que la Municipalité fasse partit de la Chambre de Commerce de Charlevoix-Est. Le coût d'adhésion est de 125\$.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-88

Il est proposé par Monsieur Denis Imbeault,
secondé par Monsieur Albert Boulianne,

qu'un montant de \$50.00 soit envoyé à la Commission Scolaire Laure-Conan, pour l'organisation de la journée plein air, qui se déroulera en juin.

Accepté à l'unanimité

AVIS DE MOTION

Mme Diane Savard, conseillère, donne Avis de Motion, au sujet du règlement no 5.



Rés. no 24-88

Il est proposé,

que la Municipalité de Baie Ste-Catherine, représentée par; M. Denis Imbeault, Mme Dorice Asselin, M. Yves Poltras, M. Albert Boulianne et Mme Carmen Dufour, soient autorisés à aller rencontrer la Compagnie Price pour la question d'achat de terrains.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 25-88

Il est proposé,

que la Municipalité augmente le prix de location de salle, lors de funéraires à \$150.00. Nous devons prévenir les entrepreneurs funéraires.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 26-88

Il est proposé par M. Albert Boulianne,
secondé par M. Denis Imbeault,

qu'à l'avenir les voyages qui seront payés par la Municipalité, seront acceptés à condition qu'il y ait au moins deux personnes.

Accepté

Période de questions.

Cette assemblée est ajournée à lundi le 8 février à 7 heures p.m., pour que nous puissions avoir de l'information sur le dossier Price.

Carmen Dufour
Carmen Dufour sec. trée



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

8 ième jour de février 1988. Continuation de l'assemblée du
1er février. Cette assemblée est tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale et suivant l'avis de convocation qui a été remis aux
membres le 4 février.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour,
Mesdames et Messieurs les conseillers: Dorice Asselin, Albert Boulianne,
Diane Savard, Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

Période de questions

L'assemblée est terminée à 7.06 p.m.

Carol Arbour Maire
Caemen Dufour sec-tre

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

8 ième jour de février 1988. Les membres du Conseil étant tous
présents déclarent renoncer à leur avis de convocation et acceptent d'ouvrir
une nouvelle assemblée. Ils établissent l'agenda suivant pour cette réunion:

- 1.- Offre de la Compagnie Price
- 2.- Avis de motion pour présenter un règlement (Achat de terrains)
- 3.- Période de questions
- 4.- Clôture ou ajournement de l'assemblée



AVIS DE MOTION

Monsieur Denis Imbeault, conseiller, donne un avis de motion de la présentation d'un règlement d'emprunt pour l'achat des terrains de la Compagnie Price et pour autoriser un emprunt par obligations ou par billets au montant approximatif de \$ 35,000. pour en acquitter le coût.

Rés. no 27-88

Il est proposé par Monsieur Denis Imbeault,
secondé par Monsieur Albert Boulianne,

que la Municipalité dépose un montant de 3,500.\$ pour procéder à l'achat des terrains. L'achat de ce terrain est accepté en principe, mais il est sujet à toutes les approbations municipales requises par la loi. Il est aussi nécessaire qu'un délai de deux mois soit accordé pour finaliser le tout.

sont pour: Denis Imbeault

sont contre: Yves Poitras

Albert Boulianne
Auguste Gaudreault
Diane Savard

Dorice Asselin

Accepté

L'assemblée est terminée à 8.30 p.m.

*Paul Robou Marin
Secrétaire*



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

12 ième jour de février 1988. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été remis aux membres le 10 février 1988.

Les sujets discutés à cette assemblée sont les suivants:

- 1.- Limite de vitesse
- 2.- Inspecteur en bâtiments
- 3.- Taxes municipales vs M.R.C.
- 4.- Rés. acceptation états financiers
- 5.- Lettre de démission

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour

Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

Rés. no 28-88

Il est proposé par Diane Savard,
secondé par Denis Imbeault,

qu'une demande soit présentée au Ministère des Transports, pour qu'il établisse une limite de vitesse dans tout le secteur de la Municipalité (village).

Accepté à l'unanimité

Copie de résolution à la M.R.C.

à la Corporation de Développement du Quai

Rés. no 29-88

Il est proposé par Denis Imbeault
secondé par Albert Boulianne,

que le compte de taxes de l'Auberge de la Jeunesse, Tadoussac, soit envoyé à la M.R.C. pour vente d'immeubles, faute de non-paiement.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 30-88

ETATS FINANCIERS

1986

Il est proposé par Albert Boulianne
secondé par Auguste Gaudreault,
que la Municipalité passe une résolution
acceptant les états financiers de 1986, tel qu'ils furent présentés antérieu-
rement.

Accepté à l'unanimité

DÉMISSION

SIÈGE NO I

Lettre de démission de Mme Dorice Asselin, conseillère au siège no 1

L'assemblée est terminée à 7.10 p.m.

Albert Boulianne Maire
Colette Dufour sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

3 ième jour de mars 1988. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été remis aux membres le 29 février 1988.

Cette assemblée a pour buts:

- 1.- Compte-rendu des activités, dans le dossier Price vs vente de terrains
- 2.- Rôle du Maire et conseillers dans ce dossier
- 3.- Appuis régionaux
- 4.- Explications sur le développement futur de notre municipalité (Corporation développement du quai de B. Ste-Cath.
- 5.- Comité de citoyens: rôle
appuis
- 6.- Résolution de contestation pour cette vente de terrains
- 7.- Vote de non-confiance
- 8.- Résolution pour déterminer un autre endroit pour siéger en cas de décès
- 9.- Période de questions

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour

Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard, Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum

Rés. no 31-88

Il est proposé par Diane Savard,
secondé par Auguste Gaudreault,

que la Municipalité mandate un procureur de la Firme Chouinard & Edmond, pour intervenir dans le dossier qui est présentement devant la cour et qu'elle s'inscrive par le fait même au débat pour que son droit d'aquérir les terrains lui soit reconnu.

Pour: Diane Savard
Auguste Gaudreault
Albert Boulianne
Denis Imbeault

Contre: Yves Poitras

Accepté



Rés. no 32-88
VOTE DE NON-CONFIANCE
DEMANDE D'ENQUÊTE

Il est proposé par Denis Imbeault,
qu'un vote de non-confiance soit
présenté à l'égard du maire Carol Arbour:

J'appuie ce geste sur le fait que M. Arbour a selon moi abusé des avantages que la Municipalité lui apportait pour travailler contre la Municipalité dans le dossier qui nous intéresse;

Je lui reproche d'avoir un préjugé favorable pour la Cie Navimex et de mal informé la population concernant les objectifs que nous avons pour promouvoir le développement de ce dit terrain;

Je lui reproche également de ne pas avoir été en place pour signer le chèque de dépôt au montant de 3,500.\$ pour l'achat de ces terrains;

Je lui reproche aussi de s'être servi de son titre de maire pour placer des appels téléphoniques à la Cie Price, ceci à l'encontre des intérêts de la Municipalité;

Ceci dit, étant donné le contexte dans lequel nous devons travailler, je demande votre appui total dans ma démarche.

Ensuite, j'aimerais avoir votre accord pour demander une enquête au Ministre des Affaires Municipales, sur les agissements de M. Arbour dans ce dossier.

Pour: Diane Savard
Auguste Gaudreault
Albert Boulianne

contre: Yves Poitras

Accepté

VOTE DE NON-CONFIANCE
DEMANDE D'ENQUÊTE

Rés no 33-88

Il est proposé par M. Denis Imbeault,
qu'un vote de non-confiance
soit présenté à l'égard du conseiller Yves Poitras:

Je reproche à ce dernier d'avoir travaillé négativement à ce dossier et avec la collaboration de M. Arbour.

D'avoir communiqué avec la Cie Price à titre de conseiller mais à l'encontre des intérêts de la Municipalité.

Dans le déroulement de cette affaire je ne puis fermer les yeux sur



yeux sur l'intérêt favorable à la Cie Navimex, cela au détriment de la Municipalité.

De ce fait MM. et Mme les Conseillers, je demande votre appui dans ces démarches et je demande qu'il y ait aussi une demande d'enquête au Ministre des Affaires Municipales sur les agissements de M. Poitras dans ces dossiers.

Accepté

Rés. no 34-88

2 ième LIEU D'ASSEMBLÉE

Il est proposé, que lorsqu'une assemblée du conseil municipal est sédulée et qu'il se produit un décès dans la Municipalité, automatiquement l'assemblée se tiendra au gymnase de l'école. Les frais de location de salle, seront selon la politique établie par la Commission scolaire. Avis public sera donné à cet effet.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 8.30

Claude Duboué
Mme Carmen Dupuis secrétaire



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de mars 1988. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour,
Madame & Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard, Yves Poitras, Denis Imbeault et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR:

Rés. no 35-88

L'ordre du jour est accepté tel que présenté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Accepté à l'unanimité

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. no 36-88

Il est proposé,

que les procès-verbaux des assemblées du 1er février, du 8 février, du 12 février et du 3 mars 1988, soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION:

Chèque no 3408	Ecole de Musique de Charlevoix	contribution	60.00\$
3409	Poitras, Bergeron, Lavigueur	Ass.-cautionnement	100.00
3410	M.R.C. de CHARLEVOIX-EST	imposition 88 1/2 payable	466.99
3411	M.R.C. de CHARLEVOIX-EST	contribution 88	211.50
3412	Bell Canada	téléphone	68.53
3413	Hydro-Québec	éclairage public	762.71
3414	Hydro-Québec	éclairage et chauffage salle	289.25
3415	C.H.G.B. La Pocatière	annonce pour eau	30.34
3416	Les Pétroles Irving Inc.	huile chauffage	109.54
3417	Pièces d'autos Deschênes Enr.	fournitures camion	55.00
3418	Welleston Bouchard Ltée	assurances	2 644.68
3419	Marché Hovington Inc.	fournitures & gas	178.36



Chèque no 3420	Ministère de l'Environnement	2 analyses d'eau	\$	30.00
3421	M. Carol Arbour	Voyage à Québec 432 Kilomètres		108.00
3422	M. Albert Savard	26 hres de maintenance		182.00
3423	M. Albert Savard	31 jours de chlore		217.00
3424	Imprimerie de Charlevoix Inc.			56.68
3425	Mme Carmen Dufour	Salaire du 2 janv. au 29 janvier		675.00
3426	Ministère du Revenu Provincial	déductions		102.20
3427	Centre des Données Fiscales	déductions		92.72
3428	Garage Saint-Siméon Inc.	entretien d'hiver		1303.56
3429	M. Denis Imbeault	Voyage à Rivière-Eternité plus repas		67.50
3430	Cain, Lamarre, Larouche, Wells	frais d'avocats		5229.04

A noter: Les chèques ci-haut mentionnés ont été acceptés à l'assemblée du début de février, mais, par erreur ils n'ont pas été entrés dans l'assemblée.

Chèques présentés à l'assemblée du début de mars

Chèque no 3431	Hydro-Québec	éclairage public		778.26
3432	Ministère du Revenu Prov.	déductions		154.88
3433	Revenu Canada Impôt	" "		174.57
3434	M. Michel Plourde	dépenses sur projet		1318.39
3435	M. Joseph Laprise	achat de timbres		111.00
3436	Radio La Pocatière Ltée	annonce pour eau		29.32
3437	Marché Hovington	gas pour camion		190.75
3438	Epicerie Laprise	fournitures		4.17
3439	annulé			
3440	Marché Hovington Inc.	fournitures		27.83
3441	Pièces d'Autos Deschênes Enr.	pièces pour camion		3.93
3442	Bruno Harvey Enr.	réparation de plinthes		100.11
3443	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage		126.44
3444	M.R.C. de Charlevoix-Est	comptes de taxes		311.25
3445	Conseil Economique & Social	cotisation		48.88
3446	Commission Scolaire Laure-Conan	journée Plein Air		50.00
3447	Chambre de Commerce Charlevoix-Est	cotisation		125.00
3448	Ministre des finances	analyses d'eau		60.00
3449	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie		34.96
3450	Bell Canada	téléphone		87.77
3451	M. Albert Savard	42 hres de maintenance plus voyage à Sacré-C		305.25
3452	M. Albert Savard	29 jours de chlore		203.00
3453	Mme Carmen Dufour	salaire du 30 janvier au 5 mars		843.75
3454	Ministère du Revenu Provincial	déductions		129.88
3455	Centre des Données fiscales	" "		115.90



Chèque no 3456	Petite Caisse	\$	72.43
3457	Hydro-Québec chauffage et éclairage		106.80
3458	Hydro-Québec éclairage public		713.50
3459	R.A.A.Q. immatriculation de véhicules		278.00
3460	Garage Saint-Siméon Inc. entretien d'hiver		1303.56

Rés. no 37-88 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 38-88 Il est proposé par M. Albert Boulianne,
que la démission qui nous a été remise
au siège no 1, soit accepté

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39-88 INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Il est proposé par Mme Diane Savard,
que M. Albert Savard soit nommé inspecteur
en bâtiments et inspecteur municipal.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 40-88 PERMIS DE CONSTRUCTION NORMALISÉS

Il est proposé,
qu'une lettre soit envoyé à Mme Marie-Marthe Laprise, pour lui
demander de normaliser les demandes de permis de construction faite au nom de
Navimex ou autres, mais qui se rattache à son terrain. Délai pour le début
d'avril.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 41-88 NOMINATION DE PRO-MAIRE

Il est proposé par Diane Savard,
secondé par Albert Boulianne,
que M. Denis Imbeault soit nommé pro-maire
pour une période de trois mois. En cas d'absence du maire ou pour une nécessi-
té, le pro-maire est autorisé à signer les chèques conjointement avec la secré-
taire-trésorière

Accepté à l'unanimité



AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NO 27 (VIDANGES)

M. Yves Poitras, donne avis de motion pour le règlement no 27, règlement se rapportant aux vidanges

Rés. no 42-88

Délégué

Il est proposé par M. Albert Boulianne,
que Mme Diane Savard soit nommée délégué
au Conseil Economique et Social de la Région de Charlevoix.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 43-88

ventilateur

Il est proposé par Denis Imbeault,
que la Municipalité achète un petit ventila-
teur pour poser dans la salle d'attente.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 44-88

casier postal

Il est proposé par Mme Diane Savard,
que la Municipalité loue un casier postal
et que le courrier municipal soit la responsabilité de la secrétaire.
Copie au maître de poste.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 45-88

Il est proposé par M. Albert Boulianne,
que la résolution no 79-87 soit annulée.
Résolution qui se rapporte à une carte d'appel pour les téléphones.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-88

Il est proposé par M. Auguste Gaudreault,
secondé par M. Yves Poitras,
que l'homme de maintenance procède à un léger
dégagement des bornes-fontaines.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.00 p.m.

Diane Savard
pro-maire

Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

note spéciale

Réunion spéciale du Conseil Municipal tenue le 10 mars 1988.
A noter que le Maire a été obligé de partir pour Québec et le conseiller Yves Poitras a été, lui-aussi, obligé de partir pour Saint-Siméon.

Le pro-maire et les trois conseillers présents déclarent renoncer au fait qu'ils n'ont pas eu d'avis de convocation et ils établissent une agenda d'assemblée, suivi de résolutions adoptées et le tout sera rectifié à l'assemblée spéciale qui aura lieu le 15 mars.

Denis Imbeault Pro-Maire
Carmen Dufour sec-trés

D

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

15 ième jour de mars 1988. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres le 10 mars 1988.

Les buts de cette assemblée sont les suivants:

- 1.- Projet d'aménagement
- 2.- Compte-rendu des développements dans le dossier Price VS Municipalité
- 3.- Décisions à prendre
- 4.- Route verbalisée
- 5.- Avis de cour

Sont présents: Monsieur le pro-maire Denis Imbeault
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard, Yves Poitras
et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum



Rés. no 47-88

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Il est proposé par Diane Savard,
secondé par Denis Imbeault,

Que les idées d'un projet d'aménagement tel que présentés soient acceptées, en principe, et que nous essayerons de les réaliser dans les plus brefs délais.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 48-88

MANDAT PLUS PRÉCIS

Il est proposé par Auguste Gaudreault,
secondé par Diane Savard,

Que le mandat déjà donné au bureau d'avocats Chouinard & Emond soit complété et qu'il se lise de la façon suivante:

Que la Municipalité donne mandat au bureau d'avocats Chouinard & Emond, pour prendre toutes les procédures qui s'imposent pour la sauvegarde des droits de la Municipalité, dans le but de se porter acquéreur des terrains offerts par la Cie Price à la Municipalité.

Accepté

Contre: Yves Poitras

Rés. no 49-88

AUTORISATION DE FAIRE UN CHÈQUE SI BESOIN

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Auguste Gaudreault,

qu'un chèque de 3,500\$ soit versé à la Cie Price sur l'achat de terrain. Que le pro-maire et la secrétaire-trésorière soit autorisés à signer le chèque.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 50-88

AFFIRMATION PLUS FERME

Il est proposé par Diane Savard,
secondé par Denis Imbeault,

Compte-tenu que la Cie Price ne semble pas avoir compris que la Municipalité de Baie Ste-Catherine entend et désire acheter de façon ferme les terrains offerts par la Cie Price, il est résolu que la Municipalité achète les terrains selon les conditions posées par la Cie Price



dans la lettre du 26 janvier et dans celle du 18 février 1988 et sujet aux autorisations requises par la loi.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 51-88

CONTRAT NOTARIE

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Diane Savard,

Que le Notaire Roger Néron soit demandé pour rédiger l'acte d'achat notarié des terrains de la Compagnie Price.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 52-88

SIGNATURE DU DIT CONTRAT

Il est proposé par Auguste Gaudreault
secondé par Albert Boulianne,

Que Denis Imbeault, pro-maire et Mme Carmen Dufour, secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat d'achat des terrains avec la Compagnie Price.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 53-88

VOYAGE SPÉCIAL

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Diane Savard,

Que Monsieur Auguste Gaudreault, conseiller et Carmen Dufour, secrétaire-trésorière, soient autorisés à se rendre à Québec, pour signer les documents qui s'avèreront nécessaire à la sauvegarde des droits de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 54-88

AVIS DE COUR

Il est proposé par Auguste Gaudreault,

que Mme Carmen Dufour soit autorisée à se rendre à Québec le 22 mars pour se présenter à la cour supérieure, district de Québec

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 7.20 p.m.

Denis Imbeault pro-maire
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

5 ième jour d'avril 1988. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Pro-maire Denis Imbeault,
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Accepté à l'unanimité

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. no 55-88

Il est proposé,

queles minutes de l'assemblée du 7 mars et celles du 15 mars soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION:

Chèque no 3461	annulé		
3462	Mme Carmen Dufour Dépenses diverses	\$	107.47
3463	Charette Fortier Hawey, Touche, Ross Frais de vérification		1750.00
3464	Les Pétroles Irving Inc., Chauffage		144.97
3465	Hydro-Québec chauffage et éclairage de salle		378.01
3466	Formules Municipales Enr. papeterie		140.90
3467	C.S.S.T. accidents de travail		1106.72
3468	J.C. Deschênes Inc. balance sur éparations de fournaise		25.00
3469	M. Raymond Savard 2 voyages pour chaises		10.00
3470	M. Albert Savard 31 jours de chlore		217.00
3471	M. Auguste Gaudreault voyage à Québec le 11 mars 425 kilomètres		106.25
3472	Mme Carmen Dufour voyage à Québec le 15 mars 425 kilomètres		106.25



Chèque no 3473	Marché Hovington Inc. gas pour camions	\$	224.00
3474	M. Albert Savard 33 heures de maintenance		231.00
3475	Garage St-Siméon Inc. entretien d'hiver		1303.56
3476	Marché Hovington Inc. fournitures		36.22
3477	Centre des Données fiscales déductions		92.72
3478	Ministère du Revenu Provincial " "		103.77
3479	Mme Carmen Dufour salaire du 6 mars au 2 avril		675.00

Rés. no 56-88 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 57-88 DON

Il est proposé,
qu'un don de 50.00\$ soit donné pour le souper paroissial, à la
Fabrique de Saint-Firmin.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 58-88 PERMIS DE CONSTRUCTION

Il est proposé,
que Monsieur Albert Savard soit sensibilisé à la demande de permis
de Mme Marie-Marthe Laprise-B. et que par la suite, il fasse rapport à la Muni-
cipalité.

Contre: Yves Poitras

Accepté

RÈGLEMENT NO 27

Rés. no 59-88 Suite à l'avis de motion, qui a été donné antérieurement, il est proposé
et résolu unanimement,

que les tarifs suivants s'appliquent pour l'année 1988: à savoir:

30.00\$ Taxe résidentiel

60.00 Taxe de commerce établi dans le secteur

40.00 , par semaine pour commerce, non dans le secteur et non-résident.

Accepté à l'unanimité.



SERVICE DE VIDANGES

Avertir la population qu'à partir du 12 avril, le service de vidange aura lieu deux fois par semaine, soit le mardi et le vendredi.

L'assemblée est terminée à 8.20 p.m.

*D. de Laval
sec. maire*

*Carmel Dupuis
sec. trés.*



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

18 ième jour d'avril 1988. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée aux membres le 12 avril 1988.

Les sujets discutés à cette assemblée sont les suivants:

- 1.- Présentation d'un règlement d'emprunt vs l'achat de terrains
- 2.- Acceptation du règlement
- 3.- Procédures à prendre pour que ces terrains deviennent "propriétés Municipales"
- 4.- Compte-rendu de l'inspecteur municipal

Sont présents: Monsieur le Pro-maire Denis Imbeault,
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard
Yves Poitras, Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BAIE STE-CATHERINE

RÈGLEMENT NO 33-88

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à l'acquisition des lots (dont la description est faite sur feuilles annexées au présent règlement) pour le DÉVELOPPEMENT RÉCRÉATIF, DOMICILIAIRE ET COMMERCIAL;

ATTENDU QU'avec l'abandon des opérations de la Compagnie " ABITIBI PRICE " et la mise en vente de ses lots situés à Baie Ste-Catherine;

ATTENDU QUE la Municipalité ne possède aucune BANQUE DE TERRAINS pour réaliser ses infrastructures d'accueil touristique devenues nécessaires depuis la mise en application du plan d'aménagement du Parc Saguenay;

ATTENDU QUE le secteur plat, situé près de la rue Notre-Dame de L'Espace, s'avère un site idéal pour le développement résidentiel et commercial;



ATTENDU QUE le coût d'acquisition des dits lots est évalué à \$ 40,000.;

ATTENDU QU'Avis de motion a été donné à la séance du 8 février 1988;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Diane Savard, le règlement suivant portant le numéro 33-88 est adopté.

RÈGLEMENT NO 33-88 TERRAINS POUR RÉALISATIONS DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉATIF
DOMICILIAIRE ET COMMERCIAL.

- 1.- Le Conseil décrète l'acquisition des lots tels que décrit à l'acte notarié en date FEUILLES ANNEXÉES.
- 2.- Le Conseil décrète une dépense n'excédant pas \$ 40,000. pour l'application du présent règlement et pour se procurer cette somme, décrète un emprunt par billets, pour une période de 5 ans.
- 3.- Les billets seront signés par le Maire ou le Maire-suppléant et le secrétaire-trésorier pour et au nom de la Municipalité et porteront la date de leur souscription.
- 4.- Les billets seront remboursés en 5 ans conformément au tableau annexé au présent règlement sous la côte A et en faisant partie.
- 5.- Les billets porteront intérêt à un taux n'excédant pas 15% l'an.
- 6.- Les échéances en capital et intérêts seront payables au bureau de la Municipalité.
- 7.- Les intérêts seront payables semestriellement et les échéances en capital annuellement.
- 8.- Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, chaque année, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît, au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pouvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement.
- 9.- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

CONTRE: CONSEILLER YVES POITRAS



Rés. no 60-88

Il est proposé par Diane Savard,
secondé par Auguste Gaudreault,

que la police d'assurance s'appliquant aux
administrateurs municipaux soit refusée, car le déductible de 2,500\$ est trop
élevé.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Diane Savard
pro-maire
Carmen Dupuis
sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2 ième jour de mai 1988. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard
Yves Poitras, Denis Imbeault

Tous formant quorum

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Accepté à l'unanimité

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. no 6/-88

Il est proposé,

que les minutes des assemblées du 5 avril et du 18 avril, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

Chèque no

3480	Equipement G.M.M.INC. poudre photo-copieur	\$ 85.57
3481	Les Pétroles Irving Inc, chauffage	92.92
3482	Hydro-Québec éclairage public	762.71
3483	Bell Canada téléphone	260.14
3484	U.M.R.C.Q. séance d'étude	75.00
3485	Garage St-Siméon sablage et adhésifs	496.00
3486	Garage St-Siméon Inc. contrat d'hiver & Indexation	1590.34
3487	M.R.C. DE CHARLEVOIX-EST Participation Fête Saguenay	100.00
3488	Revenu Canada Impôt balance dur 1987	17.56
3489	M. Albert Savard 30 jours de chlore	210.00
3490	M. Albert Savard 46 hres maintenance plus 113 kilomètres	350.25
3491	Mme Carmen Dufour salaire du 3 avril au 30 avril	675.00



Chèque no 3492	Marché Hovington Inc. Gas pour camion	178.70
3493	Marché Hovington Inc. fournitures	19.63
3494	Revenu Canada Impôt déductions	92.72
3495	Ministère du Revenu Prov. déductions	107.02
3496	Biblio Région de Québec cotisation	589.68
3497	Ministre des Finances analyses de l'eau	75.00
3498	Fabrique St-Firmin don pour souper	50.00

Rés. no 62-88 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 63-88 APPUI AUX CROISIÈRES R.C. INC.

Il est proposé,
que la demande faite auprès de la Municipalité par
les Croisières sur le Fleuve R.C.Inc. reçoive un appui favorable
et nous souhaitons que cette compagnie soit traitée comme les au-
tres bateliers, afin qu'elle puisse promouvoir le touriste à
Baie Ste-Catherine.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 64-88 INSPECTEUR MUNICIPAL & M.R.C. DE CHARLEVOIX

Il est proposé,
qu'une demande soit faite auprès de la M.R.C. de Char-
levoix, pour que l'inspecteur municipal ait une journée d'informations
avec Monsieur Denis Dufour Inspecteur Régional.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 65-88 PERMIS DE MME MARIE-MARTHE L. BOULIANNE

Il est proposé,
qu'un délai de 15 jours soit donné à Mme Laprise B.
pour rendre son permis conforme. Il est aussi à noter que si la
Municipalité doit communiquer avec son avocat, pour obtenir des
renseignements, ce sera à ses frais.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 66-88 PIÈCE DE CAMION

Il est proposé,
qu'une cluch de camion soit acheté chez Pintendre
Auto et qu'un chèque soit remis au livreur pour payer cet achat.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 67-88

QUAI DE BAIE STE-CATHERINE

Il est proposé par Diane Savard,
qu'une demande soit faite à Transport
Canada, pour que le lot d'eau soit loué à la Municipalité, afin
d'être mis à la disposition de tous les bateliers.

Aussi nous demandons, par la même occasion, la Gestion
du quai de Baie Ste-Catherine.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 68-88

OPÉRATEUR POUR FAIRE LA TRANCHÉE

Il est proposé par M. Denis Imbeault,
que Monsieur Lucien-Roch
Dufour soit demandé pour faire la tranchée au dépotoir.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 69-88

APPUI POUR LA COALITION PARC MARIN

Il est proposé,
que la Municipalité de Baie Ste-Catherine appuie la
demande de coalition pour le Parc Marin Saguenay et Saint-Laurent
de faire inclure le projet du Parc Marin dans le plan du Saint-
Laurent.

Qu'il y ait des pressions faites auprès de Monsieur Tom MacMillan
Ministre.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 70-88

Il est proposé,

que la Municipalité de Baie Ste-Catherine appuie la
demande de coalition pour le Parc marin Saguenay et Saint-Laurent
de faire inclure le projet du Parc marin dans le plan du Saint-
Laurent.

Qu'il y ait des pressions faites auprès de Monsieur Clifford Lincoln
Ministre.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 71-88

VALVE À PRESSION POUR AQUEDUC MUNICIPAL

Il est proposé par Diane Savard,
que la valve à pression nécessaire
sur le réseau de la Municipalité et représentant une dépense d'en-
viron de 2,300.\$ soit achetée et posée par la Compagnie R.Huot Inc.

Accepté à l'unanimité



Communiquer avec la Sûreté du Québec

Ecrire au Ministère des Transports - déchets

l'assemblée est terminée à 8.50 p.m.

Diane Saraid pro-maire
Claude Dupuis sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

14 mai 1988: Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 8 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres le 10 mai 1988.

Les buts de cette assemblée sont les suivants:

- 1.- Prendre connaissance de l'enregistrement du 4 mai
- 2.- Fixer la journée référendaire
- 3.- Autre procédure à prendre s'il y a lieu

Sont présents: Monsieur le pro-maire Denis Imbeault
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard,
Yves Poitras et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum.

Résolution no 72-88

Suite au résultat de l'enregistrement qui a eu lieu le 4 mai,
Il est proposé,

Que la journée référendaire soit tenue le 19 juin et
que le vote par anticipation ait lieu le 12 juin 1988.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 73-88

Il est proposé par Diane Savard,

que la résolution no 75-87 soit an-

Note: Cette résolution sera reprise pour être conforme.

nulée.

Contre: Yves Poitras

Accepté

L'assemblée est terminée à 8.15 p.m.

Carmina Dufour sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

21 mai 1988. Assemblée spéciale du Conseil Municipal
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle à 1.30
p.m.

Cette assemblée a pour buts:

- 1.- Descente de chaloupes
- 2.- Autorisation pour déplacements
- 3.- Inspecteur en bâtiments
- 4.- Calvette à Germain Savard
- 5.- Sable au dépotoir pour Donald Kenny
- 6.- Camion de vidanges

Sont présents: Monsieur le Pro-maire Denis Imbeault
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Diane Savard
Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum

Rés. no 74-88

DESCENTE DE CHALOUPES

Il est proposé par Diane Savard,
que la résolution no 75-87 soit annulée.
Il est aussi proposé qu'à l'avenir seul des automobiles ou camion dont
le tonnage est inférieur à 3 tonnes, pourront utiliser la jetée de la
Municipalité et une indication devra indiquer le tonnage permis.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 75-88

AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé,
que la résolution no 26-88 soit annulée. A l'avenir, toute
personne qui devra faire un voyage pour la municipalité devra obtenir



la permission de la majorité des membres du conseil.
Avec le compte de dépenses, devra être mentionné le nom des personnes qui auront autoriser cette dépense.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 76-88

CALVETTE À GERMAIN SAVARD

Il est proposé,

que la Municipalité accorde une autorisation à Germain Savard pour faire une calvette de l'ancienne route 15 à la route 138 afin de lui permettre de sortir de son lot. Cette permission a déjà été acceptée par le Ministère des Transports, District La Malbaie. La Municipalité lui accorde cette permission jusqu'à temps qu'elle doive s'en départir ou qu'elle soit obligée de s'en servir. La Municipalité se dégage de toute responsabilité. Une entente devra être signée avec Monsieur Savard.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 77-88

DEMANDE DE DONALD KENNY

Il est proposé,

que la demande à Monsieur Donald Kenny, concernant 15 voyages de gravelle prise au dépotoir, soit refusée, parce que le tuyau d'aqueduc doit être protégé et que le terrain du dépotoir n'est pas une carrière de sable ou gravelle. Il y a des gens qui en vende dans la municipalité.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 2.30 p.m.

Germain Savard pro-maire
Carmen Desfreres sec-trés



RÉSULTAT DE LA NOMINATION

27 MAI 1988

A 17 heures p.m. fin de la mise en nomination pour combler le siège no 1.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le résultat de la mise en nomination pour combler le siège no 1 est le suivant:

Je déclare élu par acclamation:

Monsieur Maurice H. Harvey
361 rue Leclerc
Baie Ste-Catherine

Donné à Baie Ste-Catherine, ce 30 ième jour de mai 1988.

Par: *Carmen Dufresne*
Prés. d'élection

Diane Savard
pro-maire



SERMENT D'OFFICE

Je, Maurice Harvey, ayant été nommé CONSEILLER au siège no 1, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de mes capacités.

Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Maurice H Harvey

Assermenté, devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 30 ^{sept} jour de mai 1988.

Signé: Coenue Dufour *Présidente Election*



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine

Baie Ste-Catherine

Charlevoix

6 ième jour de juin 1988. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Carol Arbour,
Madame & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Maurice Harvey, Diane Savard, Yves Poitras et Auguste Gaudreault.

Tous formant quorum

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Accepté à l'unanimité

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. no 78-88

Il est proposé,

que les minutes des assemblées du 2 mai, celles du 14 mai et celles du 21 mai soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

Chèque no 3499	Pintendre Auto Inc.	cluck de camion	\$	114.45
3500	annulé			
3511	Petite Caisse			72.84
3512	Commission Municipale du Québec	capital & Int.		7293.08
3513	Plein Jour sur Charlevoix	Annonce avis public		91.20
3514	Hydro-Québec	éclairage & chauffage bâtisses		409.40
3515	Les Pétaoles Irving Inc.	ass. sur fournaise		86.90
3516	Hydro-Québec	éclairage public		753.15
3517	Les Publications F.M. Ltée	papeterie		25.00
3518	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie		49.71
3519	M. Denis Imbeault	312 kilomètres Ville de la Baie		78.00

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Bale-Sainte-Catherine.

